

FRAMATOME SAS

1, place Jean Millier

92400 Courbevoie

ETATS FINANCIERS **au 31 décembre 2025**

Annexe aux comptes sociaux

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président

Grégoire PONCHON

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou variations

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	6
COMPTE DE RESULTAT (1/2)	7
COMPTE DE RESULTAT (2/2)	8
1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE	9
1.1 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences	9
1.1.1 Plan d'investissement EPR	9
1.2 Principaux événements liés aux opérations	10
1.2.1 Projets EPR	10
1.2.1.1 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3	10
1.2.1.2 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C	10
1.2.1.3 Contrat de construction du réacteur EPR Sizewell C	10
1.2.1.4 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2	11
1.2.2 Programme EPR2	11
1.2.3 Remplacement de générateurs de vapeur (RGV) et de coudes primaires (RCCP) pour le parc français	12
1.2.4 Projet Koeberg (Afrique du Sud)	12
1.2.5 Corrosion sous contrainte	13
1.2.6 Approvisionnement de Chlore à Jarrie	13
1.3 Opérations de croissance externe	13
1.3.1 Acquisition de VELAN	13
1.3.2 Acquisition de SEGFAULT	13
1.4 Filiales et participations	13
1.4.1 Achat de parts de SELECTARC	13
1.4.2 Achat de 100% des parts de REAKTORTEST	14
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	15
2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels	15
2.2 Immobilisations financières	16
2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés	16
2.2.2 Autres immobilisations financières	17
2.2.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	17
2.3 Stocks et en-cours	17
2.4 Créances et dettes	17

2.4.1	Evaluation des créances et dettes	17
2.4.2	Reconnaissance du chiffre d'affaires	18
2.5	Instruments financiers.....	18
2.6	Valeurs mobilières de placement.....	19
2.7	Comptes courants financiers.....	19
2.8	Provisions pour risques et charges.....	19
2.9	Provisions pour opérations de fin de cycle	20
2.9.1	Nature et évaluation des provisions	20
2.9.2	Taux d'actualisation et d'inflation	21
2.9.3	Traitement comptable	21
2.10	Dettes Financières	22
2.11	Informations fiscales	22
3.	CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES	23
4.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	23
5.	NOTES SUR LE BILAN.....	24
5.1	Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles	24
5.2	Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles .	24
5.3	Immobilisations financières.....	25
5.3.1	Variations des immobilisations financières	25
5.3.2	Dépréciation des titres de participations	25
5.3.3	Tableau des Filiales et Participations.....	26
5.3.4	Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P).....	26
5.4	Stocks.....	27
5.5	Créances clients	27
5.6	Créances - Etat des échéances et produits à recevoir	28
5.7	Trésorerie.....	29
5.8	Capitaux propres.....	29
5.8.1	Capital social.....	29
5.8.2	Primes d'émission et d'apport	29
5.8.3	Report à nouveau	30
5.9	Provisions pour risques et charges.....	30
5.9.1	Provisions pour retraites et obligations similaires	30
5.9.2	Provisions pour opérations fin de cycle	33
5.9.3	Provisions pour passifs environnementaux.....	33
5.10	Dettes financières.....	34
5.11	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	34
5.12	Dettes - Etats des échéances et charges à payer.....	35

6.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	36
6.1	Chiffre d'affaires	36
6.2	Autres achats et charges externes	36
6.3	Impôts et taxes	37
6.4	Dotations et reprises d'exploitation.....	38
6.5	Résultat financier	38
6.6	Résultat exceptionnel.....	39
6.7	Impôt sur les bénéfices	39
6.8	Conséquences des dispositions fiscales	40
7.	LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS	41
8.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	41
8.1	Crédit-bail	41
8.2	Recherche et développement	41
8.3	Note sur les effectifs	41
8.4	Information sur les sociétés de groupe	41
8.5	Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance.....	41
8.6	Instruments financiers et exposition aux risques	42
8.7	Quotas d'émission de gaz à effet de serre	43
8.8	Engagements hors bilan.....	44

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	2025			2024
		Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé					
Frais de développement		321 079	145 619	175 460	192 927
Concessions, brevets,licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et droits similaires		240 504	142 076	98 428	108 498
Fonds commercial		833 818	-	833 818	833 818
Autres immobilisations incorporelles		20 770	5 075	15 695	18 702
Immobilisation incorporelles en cours, avances et acomptes		72 241	-	72 241	43 759
Total immobilisations incorporelles	5.1 + 5.2	1 488 413	292 770	1 195 643	1 197 705
Terrains		49 623	9 207	40 416	33 539
Constructions		549 036	197 306	351 730	309 699
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		1 331 691	740 092	591 599	534 623
Autres immobilisations corporelles		251 158	92 367	158 791	137 520
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		765 922	-	765 922	550 098
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles		-	-	-	
Total immobilisations corporelles	5.1 + 5.2	2 947 431	1 038 972	1 908 458	1 565 479
Participations		1 739 521	112 576	1 626 945	1 456 587
Créances rattachées à des participations		143 070	-	143 070	132 449
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)	5.3.4	108 054	2 592	105 463	96 115
Autres titres immobilisés		7 491	-	7 491	1 361
Prêts		233	-	233	237
Autres immobilisations financières		1 112	-	1 112	946
Total immobilisations financières	5.3	1 999 482	115 167	1 884 314	1 687 695
Total actif immobilisé		6 435 325	1 446 910	4 988 415	4 450 879
Actif circulant					
Matières premières et autres approvisionnements		259 167	10 215	248 953	178 364
En-cours de production		208 936	110	208 826	205 046
Produits finis		283 368	846	282 522	258 458
Total stocks et en-cours	5.4	751 471	11 171	740 300	641 868
Avances et acomptes versés sur commandes		206 529	-	206 529	258 552
Créances clients et comptes rattachés	5.5	8 535 926	4 993	8 530 933	8 306 659
Autres créances		1 841 587	-	1 841 587	1 809 354
Charges constatées d'avance		28 726	-	28 726	25 968
Total créances	5.6	10 406 239	4 993	10 401 246	10 141 980
Instruments financiers à terme et jetons détenus		-	-	-	5
Disponibilités		15 224	-	15 224	9 913
Total trésorerie	5.7	15 224	-	15 224	9 918
Total actif circulant		11 379 463	16 163	11 363 300	11 052 318
Ecarts de conversion actif		548	-	548	503
Total Actif		17 815 338	1 463 073	16 352 263	15 503 700

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2025	2024
Capital social	5.8.1	706 691	706 691
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5.8.2	1 636 603	1 636 603
Réserve légale		44 158	34 411
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Autres réserves		389 507	297 224
Report à nouveau	5.8.3	-	-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		194 250	194 947
Subventions d'investissement		42 686	39 732
Provisions réglementées		130 035	106 784
Total capitaux propres	5.8	3 143 929	3 016 391
Autres fonds propres			
Avances conditionnées		6 092	5 859
Total autres fonds propres		6 092	5 859
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		121 294	133 668
Provisions pour charges		550 499	448 414
Total provisions pour risques et charges	5.9	671 793	582 082
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		36	42
Emprunts et dettes financières divers	5.10	408 659	214 490
Instruments financiers à terme		7 487	8 738
Avances et acomptes reçus sur commandes	5.11	9 911 785	9 518 431
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		440 001	506 349
Dettes fiscales et sociales		618 835	566 465
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		83 916	46 997
Autres dettes		542 588	553 276
Produits constatés d'avance		517 130	482 762
Total dettes	5.12	12 530 437	11 897 550
Ecarts de conversion passif		12	1 818
Total Passif		16 352 263	15 503 700

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

(en milliers d'euros)	Notes	2025	2024
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises		10	-
Production vendue		3 520 020	3 066 991
Chiffre d'affaires	6.1	3 520 029	3 066 991
Production stockée		10 670	65 829
Production immobilisée		75 746	64 570
Subventions d'exploitation		7 716	9 929
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations	6.4	126 186	125 781
Autres produits		172 595	136 925
Total produits d'exploitation		3 912 942	3 470 026
Charges d'exploitation			
Achat de marchandises		1 525	1 063
Variation de stocks (marchandises)		9 591	7 854
Achats de matières premières et autres approvisionnements		320 295	185 555
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		(158 818)	(43 881)
Autres achats et charges externes	6.2	1 616 722	1 492 598
Impôts taxes et versements assimilés	6.3	75 950	73 836
Salaires		856 523	783 592
Cotisations sociales		503 631	450 614
Dotations aux amortissements et dépréciations	6.4	223 449	200 864
Dotations aux provisions		177 535	109 410
Autres charges		75 632	30 624
Total des charges d'exploitation		3 702 034	3 292 128
Résultat d'exploitation		210 908	177 898
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée		418	551
Perte supportée ou bénéfice transféré		1 021	1 366
Produits financiers			
De participations		86 236	75 577
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 068	896
Autres intérêts et produits assimilés		14 502	19 683
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		22 833	4 532
Différences positives de change		14 851	21 850
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		8 220	-
Total des produits financiers		147 711	122 538
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		51 781	7 000
Intérêts et charges assimilées		41 228	34 870
Différences négatives de change		13 977	22 184
Total des charges financières		106 985	64 055
Résultat financier	6.5	40 726	58 483
Résultat courant avant impôts		251 031	235 566

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2025	2024
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels (VII)		14 132	23 503
Total des produits exceptionnels		14 132	23 503
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles (VIII)		37 383	53 306
Total des charges exceptionnelles		37 383	53 306
Résultat exceptionnel	6.6	(23 251)	(29 803)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	(4)
Impôts sur les bénéfices	6.7	33 530	10 819
Résultat net		194 250	194 947

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 16 352 263 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 194 250 milliers d'euros. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Cette annexe comprend :

- une description des faits marquants et de l'activité de l'exercice ;
- une description des principes et méthodes comptables appliqués ;
- une description des événements postérieurs à la clôture de l'exercice ;
- des notes sur le bilan ;
- des notes sur le compte de résultat ;
- une description des litiges et passifs éventuels identifiés à la date de clôture des comptes ;
- différentes informations complémentaires.

Ces notes et tableaux font partie des comptes annuels qui seront soumis à l'approbation des actionnaires. Ils comprennent les données des sociétés en participation et des établissements stables à l'étranger de Framatome SAS.

1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences

1.1.1 Plan d'investissement EPR

Pour répondre aux ambitions du groupe EDF sur le programme Nouveau Nucléaire, Framatome a initié dès 2024 un programme d'investissements en lien avec le contrat de fourniture des 6 premières chaudières EPR2. Ce programme d'investissement est conforme à la stratégie industrielle de Framatome : offrir une capacité souveraine de réalisation des chaudières couvrant l'ensemble de ses dimensions (ingénierie, centres d'essais et d'expertise, approvisionnement des constituants à la fabrication des composants, montage et appui à la mise en service).

Ce programme d'investissement permet de viser une production de 1,5 EPRéquivalent/an tout en améliorant la souveraineté de la chaîne d'approvisionnement et de fabrication des composants.

Au-delà de cette phase initiale, de nouveaux développements ont été identifiés en 2025 comme nécessaires à la mise en œuvre du programme EPR2 dans la durée. Ces compléments sont associés à de nouvelles synergies entre EDF et Framatome et seront réalisés sur la période 2025 / 2030.

La BU Combustible prépare également un important programme d'investissements, matérialisé principalement par des augmentations capacitaires industrielles de ses principaux sites dans le but de sécuriser la souveraineté de l'approvisionnement en combustible du parc nucléaire français d'EDF.

1.2 Principaux événements liés aux opérations

1.2.1 Projets EPR

1.2.1.1 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3

Le projet Flamanville 3 porte pour Framatome sur la fourniture de la chaudière avec ses systèmes auxiliaires et du contrôle-commande de sûreté. Le projet a franchi en 2025 plusieurs étapes majeures avec la fin de la phase d'essais DEM33 (essais à puissance nulle et montée progressive jusqu'à 60%) en novembre 2025. La dernière phase d'essais DEM34 (montée en puissance jusqu'à 100% de puissance et vérification du comportement du cœur et des systèmes primaires) préalables à la marche semi-industrielle est en cours depuis décembre, avec l'atteinte de 100% de puissance le 14 décembre.

1.2.1.2 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C

Le projet HPC porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de certaines vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR d'Hinkley Point C au Royaume-Uni.

En complément, la fourniture des assemblages combustibles, d'équipements auxiliaires et d'instrumentation ainsi que la maintenance à long terme sont couverts par des contrats dédiés.

L'année 2025 a été marquée par le franchissement d'importants jalons de fabrication pour les équipements sortant des usines de Framatome :

- Pour l'unité 1 : la fin de fabrication des moteurs des groupes motopompes primaires.
- Pour l'unité 2, la fin de fabrication de la cuve, des quatre générateurs de vapeur et des volutes des pompes primaires. La cuve et deux des générateurs de vapeur ont été livrés sur site en 2025

Du côté des fournisseurs externes, les fabrications et livraisons associées se sont poursuivies à un rythme soutenu, avec désormais une majorité des équipements terminés, dont le calorifuge primaire de l'unité 1. Les principaux équipements encore en fabrication sont les trois catégories de vannes reliées au pressuriseur.

Pour le contrôle-commande analogique (« back-up »), les armoires pour l'unité 1 ont été livrées sur site et les activités se poursuivent sur l'unité 2. En ce qui concerne l'instrumentation nucléaire, près de 90% des livraisons sur site pour les deux unités ont été réalisées. Les activités sont également en cours sur le contrôle commande de sûreté.

En 2025, les activités d'installation des équipements ont pris de l'ampleur sur le site HPC :

- Sur l'unité 1, les équipements du circuit primaire ont été introduits dans le bâtiment réacteur. Les opérations de soudage des équipements entre eux (24 soudures) sont désormais terminées ;
- Sur l'unité 2, l'anneau support de cuve et les supports verticaux des équipements primaires ont été installés dans le bâtiment réacteur. L'introduction de la cuve est attendue au 2^{ème} trimestre de 2026.

1.2.1.3 Contrat de construction du réacteur EPR Sizewell C

Le projet Sizewell C se définit comme la réplique du projet Hinkley Point C pour la réalisation de deux nouvelles tranches EPR au Royaume-Uni. En particulier, le projet s'appuie spécifiquement sur la reconduction de la solution validée pour l'EPR HPC (design et acteurs) dans un contexte réglementaire anglais inchangé.

Ce projet porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR de Sizewell C au Royaume Uni. Le contrat chaudière principal SZ4101 a été signé le 9 avril 2024 (ainsi que les contrats de fourniture d'assemblages de combustibles et de services et maintenance à long terme), et inclut les activités d'anticipations contractualisées depuis 2022 dans le cadre de l'Early Framework Agreement.

L'année 2025 a été marquée par d'importants jalons contractuels : la Start Date a été émise le 23 avril 2025, quelques semaines après la Notice to Proceed (NTP) le 31 mars 2025, qui marque le lancement du contrat dans sa complète exécution.

Le gouvernement anglais a prononcé la décision finale d'investissement (FID) le 22 juillet 2025. Le financement (dont une enveloppe de Crédit-Export) et l'évolution de l'actionnariat de SZC Ltd ont été finalisés le 4 novembre 2025.

Sur l'année 2025, l'usine du Creusot a approvisionné 90% des forgés relatifs à SZC auprès de l'usine de St Marcel et l'atelier des branches de Chalon a finalisé deux boucles de l'unité 1.

La fabrication des cuves et générateurs de vapeur se poursuit à St Marcel : les premiers générateurs de vapeur ont inauguré le nouvel atelier des modules dans l'usine en cours d'accroissement de capacité. Les activités de fabrication des pompes primaires et des mécanismes de commandes de grappes continuent dans l'usine de Jeumont.

Les activités ont également démarré chez d'autres fournisseurs principaux, comme ENSA qui fournit les pressuriseurs du projet.

Les approvisionnements pour le Contrôle-Commande de sauvegarde se poursuivent en prévision de la fabrication des armoires.

1.2.1.4 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2

Le 6 janvier 2020, le client TNPJVC a prononcé la réception provisoire de l'unité 1 et le premier arrêt de tranche de cette Unité s'est achevé le 15 octobre 2020. La recette provisoire de l'Unité 2 a quant à elle été signée le 10 décembre 2020.

Les cycles des deux unités se sont enchainés depuis 2020, avec :

- Pour l'unité 1, un troisième arrêt de tranche achevé en juillet 25. Le 4^{ème} cycle est en cours avec un prochain arrêt prévu en janvier 2027.
- Pour l'unité 2, la tranche est actuellement en fonctionnement et le 4^{ème} arrêt de tranche prévu en décembre 2025.

Les dates d'arrêts sont conformes aux prévisions et prennent en compte des besoins opérationnels de TNPJVC en accord avec l'autorité de sûreté.

1.2.2 Programme EPR2

Framatome et EDF ont signé le 12 avril 2024 le contrat NM4101 visant à la conception, la fabrication et le montage, les essais de 6 chaudières nucléaires de type EPR2 (Circuit Primaire Principal, Contrôle-Commande de Sûreté, Instrumentation nucléaires, Equipements auxiliaires associés à la chaudière). Son effet est rétroactif depuis le 01 janvier 2024.

L'exécution du Marché et la réalisation des Prestations objet du Marché pendant toute la durée d'exécution du Marché, sont rémunérées par EDF selon un modèle de facturation en « Cost + Fee » incluant un mécanisme incitatif annuel qui repose à 80% sur l'atteinte des jalons clés contractuels et à 20% sur la tenue de critères QHSE.

Sur le plan opérationnel, l'année 2025 a été marquée, comme 2024, par une augmentation significative du volume d'activités associées à ce contrat, l'atteinte de l'ensemble des jalons opérationnels programmés et l'adhérence aux plannings contractuels partagés avec le client :

- Du point de vue de la conception des composants du circuit primaire, les maturités du design du pressuriseur, des branches et des CRDM ont été atteintes et permettent d'envisager le démarrage des fabrications en 2026.

En parallèle, la démarche de conception unique pour 6 tranches a bien avancée. Les fiches de modification (FM) au code RCC-M à prendre en compte lors de la conception ont été convergées avec le client et l'autorité de sûreté.

- Du point de vue de la fabrication, le « go fabrication » des pompes primaires a été prononcé et le site de Jeumont a déjà lancé la fabrication de 2 pompes primaires. Les activités de fabrication des viroles au Creusot continuent de croître.
- Du point de vue de la supply chain, l'année 2025 a été marquée par des démarches de montée en maturité des fournisseurs afin de sécuriser les approvisionnements futurs.
- Du point de vue de l'I&C, les activités se sont déroulées conformément aux prévisions, avec en particulier : pour le contrôle-commande de sûreté, la réception des données d'entrée V1 des principaux systèmes et le démarrage du design, s'appuyant également sur le développement continu de la nouvelle chaîne d'outillage (« toolchain ») ; et pour l'instrumentation nucléaire la poursuite des activités V1 démarrées en 2024.

Ces succès opérationnels permettent au programme d'atteindre 100% des jalons contractuels du mécanisme incitatif annuel établis conjointement avec le client en fin d'année 2025.

1.2.3 Remplacement de générateurs de vapeur (RGV) et de coudes primaires (RCCP) pour le parc français

En 2025, les opérations de remplacement de tronçons primaires sur le RCCP1300 se sont concentrées sur la réalisation de la QOM (Qualification d'Opération de Maintenance) sur la première partie de l'année. EDF a décidé de reporter les opérations de Paluel 1 & 2 en 2031 et 2032, tandis que le décalage de la dernière opération (Saint Alban 1) prévue en 2027 a été confirmé pour le premier semestre 2031. Par ailleurs, l'opération de Remplacement de Générateurs de Vapeur de la tranche 2 du CNPE de Flamanville a débuté durant l'été 2025 par la préfabrication puis l'exécution a démarré le 1^{er} novembre 2025 pour se poursuivre jusqu'au second trimestre 2026.

Les opérations programmées ces prochaines années (Remplacement de Générateur de Vapeur de Cruas 2 et Paluel 3) sont, à fin 2025, en cours de préparation et de qualification.

1.2.4 Projet Koeberg (Afrique du Sud)

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, réalisé pour le compte du client Eskom, les trois premiers Générateurs de Vapeur (GV) ont été livrés dès le mois d'octobre 2020. Le dernier GV de la seconde tripléte a été livré en décembre 2022.

À la suite du report de l'intervention par le client, les opérations de remplacement des trois générateurs de vapeur (GV) de la tranche n°1 ont débuté le 10 décembre 2022. Les essais de mise en services ont pris fin le 29 décembre 2023.

Le remplacement des trois GV de la tranche n°2 a été réalisé dans le cadre de l'arrêt 226 qui a débuté le 11 décembre 2023. La tranche a été synchronisée fin décembre 2024 et la pleine puissance atteinte le 15 janvier 2025. La phase d'essais n'a cependant pas pu être finalisée sur demande du client en raison d'une problématique technique inhérente à l'exploitant ainsi qu'à une très forte demande de

production électrique du gestionnaire national du réseau. La reprise et le solde des essais sont attendus à la fin de l'arrêt n°227 soit à la mi-2026.

Sur le plan juridique la fin de l'année 2025 a vu Framatome SAS et ESKOM signer un accord transactionnel permettant de solder les contentieux en-cours sur le projet RGV Koeberg.

1.2.5 Corrosion sous contrainte

En 2025, 317 soudures ont été inspectées dans le cadre de la Corrosion Sous Contrainte (CSC). Le procédé développé a été également validé sur des soudures à chanfrein étroit. Le programme de qualification du procédé est en cours, avec un objectif de qualification sous 2 ans. En 2026 le programme d'inspection est de 281 soudures. Ce programme sera réalisé avec le soutien des sous-traitants déjà formés.

1.2.6 Approvisionnement de Chlore à Jarrie

Le site de Jarrie a subi en 2025 (et depuis fin 2024) un problème récurrent d'approvisionnement en chlore de la part de son fournisseur Arkema. Le chlore étant un élément indispensable dans le process de carbochloration pour la fabrication d'éponges de zirconium, le site s'est retrouvé dans l'incapacité de pouvoir tenir son plan de production, pénalisant également l'ensemble de la chaîne de fabrication des composants. Une solution de production de remplacement, alimentée par camions, a été notamment été mise en œuvre à l'été 2025 pour compenser partiellement les défauts de livraison du fournisseur historique. Ceci a permis de limiter largement l'impact sur l'ensemble de la chaîne de ce déficit de fourniture de la part du fournisseur historique.

1.3 Opérations de croissance externe

1.3.1 Acquisition de VELAN

Framatome a acquis la société Velan SAS auprès du groupe canadien Velan Inc., spécialisée dans la conception, la fabrication et la maintenance de robinetterie nucléaire pour les réacteurs civils et militaires et la cryogénie basse température. La société Velan a été renommée Valserve au sein du Groupe Framatome.

1.3.2 Acquisition de SEGAULT

Framatome et TechnicAtome ont acquis la société Segault SAS auprès du groupe canadien Velan Inc. Segault conçoit et fabrique une gamme de robinetterie haute performance répondant à des situations d'utilisation extrême notamment dans les secteurs de l'industrie nucléaire et de la défense.

1.4 Filiales et participations

1.4.1 Achat de parts de SELECTARC

Framatome a pris une participation dans Selectarc à hauteur de 40%. Ce partenariat vise à sécuriser l'approvisionnement en métaux d'apports stratégiques, essentiels dans le processus de fabrication des composants du circuit primaire des réacteurs nucléaires français.

1.4.2 Achat de 100% des parts de REAKTORTEST

Framatome a finalisé l'acquisition de la participation restante dans Reaktortest, une entreprise spécialisée dans le Contrôle Non Destructif (CND) et basée en Slovaquie. Cette transaction permet à Framatome de renforcer sa présence à long terme sur le marché des services d'inspection et du CND pour les réacteurs nucléaires VVER en Europe de l'Est et Europe centrale, tout en consolidant sa relation de longue date avec l'électricien slovaque Slovenské Elektrárne (SE).

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Framatome SAS présente ses comptes sociaux selon les principes et méthodes comptables définis par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en vigueur à date.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Par ailleurs, Framatome SAS applique à compter de l'exercice 2025 le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la présentation des états financiers.

2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en service.

Immobilisations incorporelles :

Les frais de recherche et développement immobilisés ne comprennent que ceux qui ont été apportés à Framatome, dans le cadre de l'apport partiel d'actif. Ils sont amortis selon leur durée probable d'utilisation.

Concernant les actifs incorporels relatifs à la Propriété Intellectuelle EPR, ils font l'objet d'un test de valeur au travers de redevances théoriques, calculées sur la base du scénario réacteur en vigueur à la date de clôture des comptes. Ces actifs sont amortis sur une durée de 20 ans, correspondant au planning des projets actuels connus.

La société comptabilise ses dépenses de R&D en charges, conformément à l'option prévue par le Code de Commerce (article R 123-186) et le PCG (article 212-3.1).

Le fonds de commerce de la Société a une durée de vie indéterminée. Il fait l'objet de test de perte de valeur annuelle, sur les bases des cash-flows futurs. Le cas échéant, une dépréciation est constatée.

Le fonds de commerce de Framatome est indissociable de son activité prise dans son ensemble. L'évaluation du fonds est donc testée globalement sur l'ensemble des activités des business units.

Immobilisations corporelles :

Dans le cadre de l'apport d'actif dont a bénéficié Framatome en 2017, les principales immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant à leur juste valeur (terrains, aménagements, constructions et agencements). Les autres immobilisations corporelles (matériels et outillages) ont été apportées pour leur valeur nette comptable.

Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation des amortissements de ses immobilisations corporelles sont décrits ci-après.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est

amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens.

La durée d'amortissement généralement retenue est indiquée ci-après par nature de biens :

Logiciels d'application	durée de vie probable d'utilisation limitée à 5 ans
Concessions, brevets et licences	durée de protection juridique
Bâtiments	Entre 5 et 40 ans
Agencements et installations	Entre 3 et 15 ans
Matériel industriel, mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans
Petit matériel, petit outillage	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Entre 1 et 8 ans
Matériel de transport	5 ans

L'amortissement est éventuellement complété par une dépréciation lorsque, pour certains biens, la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur nette comptable ainsi obtenue, peut être considérée comme économiquement justifiée.

La valeur comptable des installations nucléaires, intègre les actifs de contrepartie liés au démantèlement des installations nucléaires en exploitation. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur la durée de vie prévisionnelle des installations concernées, mesurée en considération de la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, devant être exécutés dans ces installations.

Dans la limite des dispositions fiscales pour les biens qui ouvrent droit à l'amortissement dégressif, la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif est constatée en amortissement dérogatoire.

2.2 Immobilisations financières

2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition. Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation de ses titres de participation sont les suivants :

- Conformément à l'article 213-8 du PCG, les droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des titres de participation immobilisés sont rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation. L'étalement fiscal des frais d'acquisition est comptabilisé dans un compte d'amortissements dérogatoires.
- Pour les autres titres immobilisés, ces frais sont comptabilisés en charges.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat financier, lorsque leur valeur d'utilité, appréciée titre par titre, devient inférieure à leur coût historique. La valeur d'utilité est principalement déterminée sur la base de critères tels que la situation nette ou les flux de trésorerie actualisés.

2.2.2 Autres immobilisations financières

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de ses activités, la société est amenée à accorder des prêts à ses filiales. Les prêts en devises peuvent être couverts par des instruments dérivés de change.

2.2.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements que la société a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de démantèlement de ses installations nucléaires de base (INB).

Les articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement posent le principe de la constitution, par les exploitants d'installations nucléaires de base opérant en France, d'actifs dédiés couvrant les charges de démantèlement de leurs installations, selon des modalités garantissant la disponibilité des ressources nécessaires.

Composé à partir de l'échéancier des dépenses, ce portefeuille d'actifs financiers est géré dans une optique long terme. Ces actifs financiers sont composés d'OPCVM investis en titres obligataires et en actions.

Les TIAP sont comptabilisés au coût historique. A la clôture, si la valeur d'inventaire d'un titre ou d'un OPCVM est inférieure au coût d'entrée, une moins-value latente est intégralement provisionnée sans compensation avec les gains potentiels sur les autres titres. La valeur d'inventaire est la valeur liquidative du fonds à la date de fin d'exercice.

2.3 Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts logistiques) pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Coût unitaire moyen pondéré » ou du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), suivant les catégories de stocks.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et développement à la charge de la Société ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêté des comptes que le contrat soit signé.

2.4 Créances et dettes

2.4.1 Evaluation des créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport

aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Dans le cadre d'une opération de couverture d'engagements fermes, la réévaluation à la clôture de la composante change de l'élément couvert facturé et de la part de la couverture correspondante est comptabilisée au bilan par l'intermédiaire de compte d'écart de conversion actif et passif.

Les clients et comptes rattachés incluent également le montant des factures à établir relatives au chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement.

2.4.2 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à des revenus sur des contrats long terme et sur des prestations reconnues à l'achèvement.

Pour les contrats à long terme, la société applique la méthode préférentielle de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement, conformément à l'avis 99.10 du Conseil National de la Comptabilité, et au règlement CRC 99.08.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats à long terme sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement ; suivant la nature des contrats et leur complexité, la méthode utilisée est celle de l'avancement par les coûts.

Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.

La société ne tient pas compte d'une composante de financement dans le cadre de la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en encours dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus dans la limite de leurs valeurs recouvrables. En cas de perte à terminaison, cette approche n'exclut pas de comptabiliser intégralement en charges la perte attendue.

En complément, une partie du chiffre d'affaires est reconnue à l'achèvement, notamment pour la vente de Combustible, au moment de la livraison qui déclenche le chiffre d'affaires avec transfert de propriété.

2.5 Instruments financiers

La société applique le règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture.

La société utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change sur les contrats d'exploitation. Les instruments dérivés utilisés consistent en des contrats de change à terme et swaps de devises.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture d'engagements fermes ou de couverture de flux de trésorerie.

La Société comptabilise le report / déport des opérations de change (terme et swap) de façon étalée sur la durée de la couverture en résultat financier, en application du règlement ANC 2015-05.

Couverture d'engagements fermes

Lorsque les opérations de change à terme ont pour objet de couvrir des engagements fermes commerciaux comptabilisés au bilan, les résultats de change latents calculés à la clôture sur la couverture et l'élément couvert sont enregistrés en écart de conversion.

Constituent des engagements fermes comptabilisés au bilan :

- Les achats ou ventes issus de contrats en devises dont la quantité, le prix et l'échéance sont connus ;
- Les avances à long terme consenties aux filiales.

Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères. L'élément futur couvert de nature hautement probable n'est pas valorisé au bilan. Il en est de même pour l'instrument dérivé de couverture à l'exception de la composante taux du dérivé.

2.6 Valeurs mobilières de placement

La société ne détient pas de valeurs mobilières de placement. Ses excédents de trésorerie sont placés auprès de la société mère EDF SA, dans le cadre d'une convention de placement de trésorerie.

2.7 Comptes courants financiers

Les comptes courants financiers avec la société mère EDF SA ou les sociétés filles, sont présentés sur la ligne « Autres créances » lorsqu'ils sont débiteurs. Dans le cas contraire, ils figurent au passif sur la ligne « Autres dettes ».

2.8 Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de la clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour permettre de doter une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

Avantages au personnel :

La totalité du montant des engagements de la Société en matière de retraite, préretraite, indemnités de départs, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, nette des éventuels actifs de couverture, est comptabilisée, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, en application des règles comptables décrites ci-dessous.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire. Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique déterminé en fonction des taux des emprunts obligataires émis par les entreprises de première catégorie, pour une durée équivalente à celle des passifs sociaux.

Framatome fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Conformément à la recommandation ANC n°2013.02 du 7 novembre 2013 mise à jour au 5 novembre 2021, la Société applique la méthode retenant les dispositions de la norme IAS 19 révisée telle qu'adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n°475/21012 du 5 juin 2012. Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple les médailles du travail) sont également comptabilisés au compte de résultat. Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier;
- la charge correspondant au coût des services rendus, l'amortissement des services passés et l'amortissement des écarts actuariels est comptabilisée dans le résultat d'exploitation

2.9 Provisions pour opérations de fin de cycle

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, la Société a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Pour cela, des provisions pour opération de fin de cycle sont constituées conformément aux exigences de la loi du 28 juin 2006.

2.9.1 Nature et évaluation des provisions

Les provisions couvrent les coûts pour amener le site au niveau du déclassement prévu et sont établies sur la base d'un scénario de référence qui définit notamment l'état final du site. L'état final retenu est un assainissement visant la libération des bâtiments et des terrains de toute contrainte nucléaire et radiologique pour un usage industriel. A ces coûts de libération s'ajoutent les coûts de traitement, transport et stockage sur des centres dédiés des déchets générés par ces opérations, et

des coûts de surveillance des sites de stockage après leur fermeture. Une marge pour risques et incertitudes est prise en compte afin d'anticiper les aléas techniques et de calendrier.

Les coûts sont actualisés à chaque clôture annuelle selon les principes suivants :

- Tous les trois ans l'ensemble des coûts et devis sont remis à jour.
- Entre deux révisions triennales, les devis sont portés en conditions économiques de l'exercice en appliquant à l'ensemble des coûts le taux d'inflation de l'année (voir 5.9.2) ; en cas de nouvelles exigences réglementaires applicables dans l'année, ou d'évolutions technologiques conduisant à un impact significatif, ces éléments sont pris en compte.
- Les coûts de chaque devis sont ensuite répartis selon leur propre échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel long terme et le taux d'actualisation. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée.

2.9.2 Taux d'actualisation et d'inflation

Calcul du taux d'actualisation :

Le taux d'actualisation est établi sur la base d'une courbe de taux d'intérêt. Cette courbe comprend une courbe de taux souverains, construite sur des données de marché en date de clôture pour les horizons liquides (courbe de taux OAT de 0 à 20 ans) et convergeant ensuite, en utilisant une courbe d'interpolation, vers le taux de très long terme UFR (Ultimate Forward Rate) - avec des taux qui deviennent très proches du taux UFR à partir de 60 ans -, à laquelle est ajoutée une courbe des spreads des obligations d'entreprises de notation A à BBB.

Sur la base des flux de décaissement attendus des engagements nucléaires, un taux d'actualisation unique équivalent est déduit de la courbe de taux ainsi construite. Ce taux d'actualisation unique est ensuite appliqué aux échéanciers prévisionnels de coûts des engagements pour déterminer les provisions. A noter qu'un taux plafond d'actualisation net réglementaire des passifs de fin de cycle s'exprime depuis le décret du 1er juillet 2020 en terme réel (net de l'inflation long terme).

Calcul du taux d'inflation :

L'hypothèse d'inflation est établie sur la base d'une courbe de taux d'inflation, construite à partir des prévisions économiques et des produits de marché indexés sur l'inflation, et en cohérence à long terme avec l'hypothèse d'inflation sous-jacente au taux UFR.

2.9.3 Traitement comptable

Traitement de l'estimation initiale des coûts de démantèlement

Le montant de la provision pour opérations de fin de cycle évalué à la date de mise en service d'une installation nucléaire, estimation initiale, fait partie intégrante du coût comptabilisé en actifs corporels (Cf. Note 2.1), sous la forme d'un « Actif de démantèlement ». Cet actif de démantèlement est enregistré en contrepartie de la provision pour opérations de fin de cycle.

Traitement des évolutions ultérieures des coûts de démantèlement

Les évolutions induites par des changements d'hypothèses concernent les modifications de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Framatome applique la méthode prospective pour traiter ces évolutions selon les deux situations ci-dessous :

- L'installation est en exploitation :
 - Lorsque le changement d'estimation conduit à augmenter la provision, l'actif de démantèlement est corrigé du même montant que la provision, et est amorti sur la durée résiduelle des installations.
 - Lorsque le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, la variation négative est déduite de l'actif de démantèlement. Si cette diminution est supérieure

à l'actif net comptable de l'actif de démantèlement, l'excédent est constaté par le biais d'une dépréciation de l'actif sous-jacent.

- L'installation n'est plus en exploitation : l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

Traitement de l'amortissement

L'actif de démantèlement est amorti sur la même durée que les installations concernées. La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme éligible au coût de revient des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « dotations aux amortissements de l'actif de démantèlement » et ainsi déduite de la marge brute.

Traitement des charges et produits de désactualisation

La provision est désactualisée d'une année à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

2.10 Dettes Financières

Les emprunts et dettes financières divers comprennent les dettes financières intra-groupe contractées par Framatome auprès d'EDF ou de ses filiales. Framatome n'a pas de dette financière externe auprès d'établissements de crédit.

Les dettes auprès des établissements de crédit concernent uniquement les soldes créditeurs de banques.

2.11 Informations fiscales

La société Framatome SAS a opté en avril 2025 pour le régime de fiscalité de groupe conformément aux dispositions des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, pour une durée de cinq ans. La société s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles à l'impôt sur les sociétés pour certaines sociétés du groupe.

La convention d'intégration fiscale liant les sociétés membres du groupe fiscal prévoit le principe de neutralité. En application de ce principe, chaque filiale verse à la société intégrante à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposable distinctement. Framatome SAS restitue à ses filiales déficitaires l'économie d'impôt procurée par leurs déficits au rythme de leur imputation sur la réalisation de leurs bénéfices futurs et en application des règles de droit commun d'utilisation des déficits.

3. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société Framatome SAS applique le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions du PCG applicables en cas de changement réglementaire appliqué de manière prospective (art. 831-3), l'application du règlement ne donne pas lieu à retraitement des comptes comparatifs de l'exercice 2024, à l'exception des seules modifications de présentation nécessaires pour respecter les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les principaux impacts identifiés sur l'exercice 2025 résultant de l'application ce règlement sont :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la modernisation du bilan et du compte de résultat ;
- le reclassement de certaines opérations (notamment les cessions d'actifs d'exploitation) en résultat courant.

Aucun impact significatif autre que ceux décrits ci-dessus n'a été constaté sur les états financiers de l'exercice 2025.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Framatome ne constate aucun évènement significatif postérieur à la clôture de ses comptes au 31 décembre 2025.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1 Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	2024	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements de poste à poste	2025
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	321 066	14	-	-	-	321 079
Concessions, brevets et droits similaires	222 914	17 842	(252)	-	-	240 504
Fonds commercial	833 818	-	-	-	-	833 818
Autres immobilisations incorporelles	20 709	61	-	-	-	20 770
Immobilisation incorporelles en cours	39 892	47 482	(17 925)	-	-	69 449
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	3 867	2 920	(3 995)	-	-	2 792
Total immobilisations incorporelles	1 442 266	68 318	(22 172)	-	-	1 488 413
Immobilisations corporelles						
Terrains	41 574	8 049	-	-	-	49 623
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	219 927	39 626	(351)	-	-	259 202
- Constructions sur sol d'autrui	4 191	2 282	-	-	-	6 473
- Constructions, installations générales, agencements	261 973	22 985	(1 597)	-	-	283 361
Inst. techniques, matériel et outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	1 084 848	163 767	(6 429)	-	-	1 242 186
- Actifs coûts de démantèlement	80 403	-	-	-	9 102	89 505
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménagements divers	145 889	21 878	(128)	-	-	167 639
- Matériel de transport	386	49	(6)	-	-	430
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 898	23 334	(143)	-	-	83 090
Immobilisations corporelles en cours	535 094	488 343	(278 858)	-	-	744 578
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	15 414	23 102	(17 173)	-	-	21 343
Total immobilisations corporelles	2 449 598	793 414	(304 684)	-	9 102	2 947 431

5.2 Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements (en milliers d'euros)	2024	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements de poste à poste	2025
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	115 287	18 081	-	-	-	133 368
Concessions, brevets et droits similaires	114 416	27 747	(87)	-	-	142 076
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2 007	3 068	-	-	-	5 075
Immobilisation incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	244 561	48 897	(87)	-	-	280 519
Immobilisations corporelles						
Terrains et aménagements	8 035	1 172	-	-	-	9 207
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	72 336	8 577	(332)	-	-	80 581
- Constructions sur sol d'autrui	2 388	338	-	-	-	2 726
- Constructions, instal. générales, agencements	93 721	13 402	(547)	-	-	106 575
Inst. techniques, matériel & outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	579 366	114 255	(3 891)	-	-	689 729
- Actifs coûts de démantèlement	13 336	1 780	-	-	-	15 116
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménag. divers	43 648	11 691	(88)	-	-	55 250
- Matériel de transport	224	32	(6)	-	-	251
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 775	12 203	(120)	-	-	36 858
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles	884 119	163 450	(4 985)	-	-	996 295

Dépréciations <i>(en milliers d'euros)</i>	2024	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements poste à poste	2025
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	12 851	-	(600)	-	-	12 251
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	12 851	-	(600)	-	-	12 251
Immobilisations corporelles						
Terrains et aménagements						
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	7 946	-	(523)	-	-	7 423
- Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
- Constructions, instal. générales, agencements	-	-	-	-	-	-
Inst. techniques, matériel & outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	18 848	-	(2 678)	-	-	16 170
- Actifs coûts de démantèlement	19 078	1	(3)	-	-	19 076
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménag. divers	9	-	(2)	-	-	7
- Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	409	-	(409)	-	-	-
Total immobilisations corporelles	46 289	1	(3 615)	-	-	42 676

5.3 Immobilisations financières

5.3.1 Variations des immobilisations financières

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	2024	Apports -Fusion	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	2025
Participations (1)	1 543 531	-	201 239	(5 250)	-	1 739 521
Créances rattachées à des participations (2)	132 449	-	71 901	(61 280)	-	143 070
T.I.A.P (3)	98 795	-	27 255	(17 995)	-	108 054
Autres titres immobilisés	1 361	-	1 965	-	4 165	7 491
Prêts	237	-	6	(10)	-	233
Autres immobilisations financières	946	-	216	(50)	-	1 112
Total des immobilisations financières	1 777 318	-	302 583	(84 585)	4 165	1 999 482

- (1) Les titres de participations sont détaillés au paragraphe 5.3.3. Les augmentations concernent les opérations de croissance externe précisées dans le paragraphe 1.4.
- (2) Les créances rattachées à des participations se composent au 31 décembre 2025 de prêts à des filiales détaillées au paragraphe 5.3.3.
- (3) Les **T.I.A.P.** sont présentés au paragraphe 5.3.4.

5.3.2 Dépréciation des titres de participations

Les dépréciations de titres de participations sont détaillées au paragraphe 5.3.3.

5.3.3 Tableau des Filiales et Participations

(en milliers d'euros)	Données 2025 des filiales dans les comptes de Framatome SAS					Données 2024 des filiales et participations (*)		
Sociétés	% du Capital détenu	Valeur comptables des titres détenus		Prêts/avances consenties par la société non encore remboursés	Dividendes	Capitaux propres avant résultat de l'exercice	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice
		Brutes	Dépréciations					
A-1. Renseignements détaillés concernant les filiales détenues à 50% et plus dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Framatome SAS								
Framatome GmbH	100%	512 003	(93 000)	-	-	671 581	622 993	7 955
Intercontrôle	100%	111 843	-	-	3 000	64 863	99 228	18 553
Framatome Southern Africa	100%	11 359	(9 778)	870	-	1 561	-	24
Framatome Inc.	100%	472 473	-	-	25 773	879 271	760 911	34 198
FD JV	50%	37 423	-	-	2 630	37 442	44 182	8 607
Framatome Spain	100%	10 480	-	-	1 080	5 603	25 963	3 469
Tereco	100%	139 359	-	-	-	139 084	14 204	16 340
Framatome Ltd	100%	5 733	-	29 452	-	6 183	52 088	(7 904)
Cyberwatch	100%	23 831	-	-	1 000	11 162	9 578	3 354
Corys	50%	28 416	-	-	1 372	32 926	39 248	4 849
Framatome Arc	100%	21 147	(7 000)	26 917	-	14 646	30 484	(10 776)
Jeumont Electric	69%	29 607	-	21 817	-	974	94 266	(8 367)
Framatome Immo	100%	13 005	-	22 627	-	13 005	113	(264)
Segault	70%	12 903	-	-	-	-	-	-
Valserve	100%	152 795	-	-	-	-	-	-
Allentis	100%	19 698	-	-	1 000	9 454	-	-
A-2. Renseignements globaux concernant les autres filiales détenues à + de 50 %								
a) Dans les sociétés françaises		43 704	-	36 472	-	25 770	40 496	4 256
b) Dans les sociétés étrangères		32 613	(2 773)	1 984	6 103	53 647	91 332	15 142
Total des filiales (A)		1 678 392	(112 551)	140 139	41 958	1 967 172	1 925 086	89 436
B-1. Renseignements détaillés concernant les participations (détention inférieure à 50%) dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Framatome SAS								
Edvance	20%	23 280	-	3 439	4 500	21 546	717 916	26 752
Timet Savoie	30%	28 368	-	-	-	108 918	165 652	25 763
Selectarc	40%	7 299	-	-	-	-	-	-
B-2. Renseignements globaux concernant les autres participations								
a) Dans les sociétés françaises		1 801	-	-	485	3 957	37 214	2 572
b) Dans les sociétés étrangères		379	(25)	-	-	352	-	(131)
Total des participations (B)		61 127	(25)	3 439	4 985	134 773	920 782	54 956
Total (A+B)		1 739 519	(112 576)	143 578	46 943	2 101 945	2 845 868	144 392

(*) Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euros en utilisant les taux de clôture, le chiffre d'affaires et les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen.

5.3.4 Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)

Pour sécuriser le financement des obligations de fin de cycle, la Société a constitué un portefeuille d'actifs dédiés au paiement de ses dépenses futures de démantèlement, conformément aux articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement.

Les actifs dédiés sont gérés selon une allocation stratégique fixée par la gouvernance de la Société et communiquée à l'autorité administrative. Cette allocation stratégique vise à répondre à l'objectif global de couverture sur le long terme. Sa répartition est de 45% d'actions, 45% de produits de taux et 10% d'immobilier non coté. Au 31 décembre 2025, le portefeuille est constitué de 42,5% d'OPCVM investis en actions, de 50,0% d'OPCVM investis en taux, et de 7,4% investis en fonds immobiliers.

Valeurs des TIAP :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2025	2024
Montant à l'ouverture		98 795	96 163
Acquisitions de l'exercice		27 255	22 376
Cessions de l'exercice (prix de vente)		26 215	21 479
Résultat sur cessions de titres		8 220	1 735
Montant brut à la clôture de l'exercice		108 054	98 795
Dépréciation des titres		(2 592)	(2 680)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice		105 463	96 115
Valeur de réalisation		122 062	113 868

Au 31 décembre 2025 la valeur liquidative des fonds gérés s'élève à 122,1 millions d'euros.

La valeur actuelle de la provision pour démantèlement des installations nucléaires (INB63-U) étant de 116,3 millions d'euros (cf. note 5.9.2), le taux de couverture de la provision comptable par les actifs financiers et les disponibilités associées s'établit à 105,0 %, pour une valeur de 102,1 % au 31 décembre 2024, soit un taux de couverture supérieur à 100% comme demandé par les exigences légales (article D 594-15 du code de l'environnement).

5.4 Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Matières premières et approvisionnements	259 167	190 581
Dépréciations	10 215	12 217
	248 953	178 364
En-cours de production	208 936	205 460
Dépréciations	110	414
	208 826	205 046
Produits intermédiaires et finis	283 368	260 422
Dépréciations	846	1 964
	282 522	258 458
Total stocks nets	740 300	641 868

La hausse des stocks provient essentiellement des activités Fuel et Composants.

5.5 Créances clients

Les créances clients intègrent les produits mérités sur contrats à long terme pour 7 924 416 milliers d'euros au 31 décembre 2025 dont 6 768 540 milliers d'euros au titre des contrats EPR Flamanville 3, Taishan, Hinkley Point C, Sizewell C et le programme EPR2.

5.6 Créances - Etat des échéances et produits à recevoir

(en milliers d'euros)	Montant Brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	143 070	12 164	130 906
Prêts	233	176	57
Autres immobilisations financières :			
- Créances de démantèlement	108 054	-	108 054
- Actifs de démantèlement - Part Tiers	-	-	-
- Divers immobilisations financières	8 603	993	7 610
Total créances immobilisées	259 960	13 333	246 627
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes (1)	206 529	176 803	29 726
Créances de l'actif circulant			
Clients douteux	5 996	-	5 996
Autres créances Clients	8 529 929	4 838 265	3 691 664
Personnel et comptes rattachés	627	627	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 372	2 372	-
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	114 393	114 393	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	44 955	44 955	-
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 140	5 140	-
- Etat divers	2 336	2 336	-
Groupe et associés (2)	1 666 205	1 666 205	-
Autres créances et instruments financiers	5 557	5 557	-
Total créances brutes actif circulant	10 377 512	6 679 852	3 697 660
Charges constatées d'avance (3)	28 726	28 726	-
Total des créances brutes	10 872 727	6 898 714	3 974 013

(1) Les avances et acomptes versés correspondent principalement aux avances et acomptes versés à des fournisseurs sur les grands projets ainsi que sur les contrats de réservation de capacité et de fabrication de la Division Composants.

(2) Le poste groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie de Framatome auprès de sa maison-mère EDF SA.

(3) Les charges constatées d'avance concernent des opérations d'exploitation courante.

(en milliers d'euros)	2024	2025
Créances - produits à recevoir		
Créances rattachées à des participations	3 083	2 478
Créances clients et comptes rattachés	8 041 835	8 248 559
Autres créances	51 472	35 557
	8 096 390	8 286 594

5.7 Trésorerie

Au 31 décembre 2025, la trésorerie qui s'établit à 15 224 milliers d'euros, est constituée uniquement de disponibilités sur les comptes bancaires non cash poolés.

5.8 Capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2024	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Apports / Fusion	2025
Capital	5.8.1	706 691	-	-	-	-	-	706 691
Primes liées au capital	5.8.2	1 636 603	-	-	-	-	-	1 636 603
Réserve légale		34 411	9 747	-	-	-	-	44 158
Autres réserves		297 224	92 283	-	-	-	-	389 507
Report à nouveau	5.8.3	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		194 947	(194 947)	194 250	-	-	-	194 250
Subventions d'investissement reçues		39 732	-	-	6 295	(3 342)	-	42 686
Provisions règlementées		106 784	-	-	23 654	(403)	-	130 035
Total capitaux propres		3 016 392	(92 917)	194 250	29 950	(3 745)	-	3 143 929

5.8.1 Capital social

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	Augmentations	Diminutions	2025
EDF	568 886	-	-	568 886
MHI	137 805	-	-	137 805
Total	706 691	-	-	706 691

<i>(en nombre d'actions)</i>	2024	Augmentations	Diminutions	2025
EDF	105 349 238	-	-	105 349 238
MHI	25 519 381	-	-	25 519 381
Total	130 868 619	-	-	130 868 619

5.8.2 Primes d'émission et d'apport

Au 31 décembre 2025, les primes liées au capital se composent :

- D'une prime d'émission de 475 039 milliers d'euros constituée lors de la réduction de capital non motivée par des pertes intervenue le 10 novembre 2017 ;
- D'une prime d'apport d'un montant de 1 161 284 milliers d'euros constituée lors des opérations relatives à l'apport partiel d'actif ;
- Du montant résiduel, non imputé en résultat financier en 2019, du boni de fusion de la société Somanu pour 280 milliers d'euros.

5.8.3 Report à nouveau

Au cours de l'année 2025, aucune opération a impacté le report à nouveau.

5.9 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Notes	2024	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (sans objet)	Desactualisation	Autres	2025
Provisions pour risques								
Provisions pour litiges		7 860	1 410	(1 565)	-	-	-	7 705
Provisions pour garanties données aux clients		42 268	3 006	(8 203)	-	-	-	37 072
Provisions pour pertes à terminaison		74 547	29 149	(21 545)	(13 417)	-	-	68 734
Provisions pour pertes de change		463	33	(463)	-	-	-	33
Autres provisions pour risques		8 531	2 210	(2 657)	(333)	-	-	7 751
Total des provisions pour risques		133 669	35 808	(34 433)	(13 750)	-	-	121 294
Provisions pour charges								
Provisions pour retraites, et obligations similaires	5.9.1	26 399	17 003	(13 559)	(13 942)	-	4 165	20 066
Provisions pour achèvement des travaux		33 000	18 850	(8 459)	-	-	-	43 391
Provisions pour fin de cycle	5.9.2	175 671	6 698	(522)	-	8 203	9 103	199 152
Provisions pour passifs environnementaux	5.9.3	62 406	30 159	(2 692)	-	-	-	89 873
Autres provisions pour charges		150 937	77 358	(29 574)	(705)	-	-	198 017
Total des provisions pour charges		448 413	150 067	(54 806)	(14 647)	8 203	13 268	550 499
Total des provisions pour risques et charges		582 082	185 875	(89 238)	(28 397)	8 203	13 268	671 793
Dont dotations et reprises								
- d'exploitation			177 535	(112 699)				
- financières			8 340	(4 936)				
- autres mouvements						21 471		

5.9.1 Provisions pour retraites et obligations similaires

Conformément aux principes et méthodes comptables, Framatome comptabilise sous forme de provisions les avantages au personnel. La variation de cette provision se décompose comme suit :

Rapprochement avec le Bilan (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2025
Indemnités de Fin de carrière (IFC)	5 154	(*) -
Médailles du travail	9 181	8 672
Pré-retraites	7 802	7 750
Retraites supplémentaires	1 710	1 455
Frais médicaux	2 553	2 187
TOTAL	26 399	20 066

(*) Régime excédentaire : reconnaissance d'un actif dans les comptes - immobilisations financières

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

- Inflation et taux d'actualisation :

	31/12/2025	31/12/2024
Inflation	1,80%	2,00%
Taux d'actualisation	3,90%	3,20%

Le taux d'actualisation retenu est déterminé sur la base du rendement d'un panier d'obligations d'entreprises européennes de première catégorie à la date de clôture et reflète la durée de l'ensemble des régimes en place au sein de Framatome en France.

Tables de mortalité utilisées :

- Table de génération TGHF05 ;
- Table de génération TGHF05 et TPG93 (suivant les individus – info historique) pour les rentes.
- Table d'âge de départ à la retraite pour les cadres et pour les non-cadres, par année de naissance. Cette table a été mise à jour en 2023 à la suite de la réforme des retraites.
- Taux de sortie moyen :

AGE	Non cadres	Cadres
20-29	2,96%	7,22%
30-39	1,41%	5,19%
40-49	0,56%	2,08%
50-54	0,13%	0,51%
55-60	0,00%	0,00%

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue (hors inflation) :

AGE	Non cadres	Cadres
20-29	1,30%	2%
30-39	1,10%	1,70%
40-49	1,00%	1,00%
50-54	0,90%	0,30%
55-60	0,50%	0,10%

(en milliers d'euros)	IFC	Médailles du travail	Pré-retraites	Retraites supplémentaires	Frais médicaux	Total
Dettes actuarielles	127 511	8 672	7 750	7 272	2 187	153 393
Montant des services passés non reconnu	5 142	-	-	-	-	5 142
Juste valeur des actifs de couverture	136 817	-	-	5 817	-	142 635
Montant net comptabilisé	(4 165)*	8 672	7 750	1 455	2 187	15 900

(*) Régime excédentaire : reconnaissance d'un actif dans les comptes - immobilisations financières

Analyse de la variation de l'exercice

(en milliers d'euros)	IFC	Médailles du travail	Pré-retraites	Retraites supplémentaires	Frais médicaux	Total
Coût des services rendus de la période	9 358	764	1 326	-	-	11 449
Amortissement des pertes ou gains actuariels	(10 713)	(762)	(1 173)	(213)	(310)	(13 173)
Charges de désactualisation	4 475	296	286	187	79	5 324
Rendement attendu des actifs de couverture	(4 285)	-	-	(188)	-	(4 473)
Coût des services passés	(274)	(265)	-	-	-	(539)
Autres	4 165	-	-	-	-	4 165
Total de la charge de l'exercice	2 725	32	439	(214)	(231)	2 752
Versement Employeur et prestations versées	(7 879)	(540)	(490)	(42)	(135)	(9 086)
Autres	-	-	-	-	-	-
Total de la variation de l'exercice	(5 153)	(508)	(51)	(255)	(366)	(6 333)

Analyse de la provision

Variation de la provision (en milliers d'euros)	31/12/2025
Solde à l'ouverture	26 399
Coût des services rendus*	10 910
Amortissement des pertes ou gains actuariels	(13 173)
Charges de désactualisation	5 324
Versement Employeur et prestations versées	(9 086)
Rendement attendu des actifs	(4 473)
Autres - IFC - reconnaissance d'un actif	4 165
Solde au 31 décembre 2025	20 066

* dont coûts des services passés

5.9.2 Provisions pour opérations fin de cycle

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, Framatome a l'obligation juridique de procéder lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles à leurs mises en sécurité et à leurs démantèlements (cf. 2.9). Pour cela des provisions pour opérations de fin de cycle sont constituées. Elles couvrent principalement l'usine de Romans-sur-Isère (installation nucléaire de base n° INB63-U).

en milliers d'euros	Framatome SAS	Dont INB63-U
Montant à l'ouverture de l'exercice	175 671	111 486
Augmentations	15 800	-
Diminutions	(522)	(324)
Actualisation	8 203	5 126
Autres	-	-
Montant à la clôture de l'exercice	199 152	116 288

Les provisions de l'INB63-U incluent une part d'aléas de 26% (risques et incertitudes).

Les taux retenus pour le calcul des provisions au 31 décembre 2025 sont inchangés :

- Taux d'actualisation brut : 4,60% (4,60% au 31 décembre 2024)
- Taux d'inflation prévisionnelle : 1,90% (1,90% au 31 décembre 2024)
- Le taux net d'actualisation s'établit donc à 2,70 % (2,70% au 31 décembre 2024)

Les charges de fin de cycle aux conditions économiques de 2025 représentent désormais 446,3 millions d'euros, soit une variation annuelle de + 49,5 millions d'euros liée principalement au site de Jarrie, pour lequel une révision complète du devis de démantèlement a été réalisée en 2025.

5.9.3 Provisions pour passifs environnementaux

En complément des provisions pour opérations de fin de cycle, ont été constituées des provisions pour traitement des déchets d'exploitation, comptabilisées en provisions pour autres charges.

Au 31 décembre 2025, elles s'élèvent à 89 873 milliers d'euros et couvrent pour l'essentiel les coûts de traitement, de transport et de stockage des déchets générés par l'exploitation des activités combustible.

Ces provisions sont révisées chaque année en fonction des déchets d'exploitation générés durant l'année. Les variations de l'exercice intègrent une révision de la provision pour déchets catégorisés « Faible activité à vie longue » de l'usine de Jarrie d'un montant de 23,2 millions d'euros.

5.10 Dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	Augmentations	Diminutions	Apports / Fusion	2025
Emprunts	209 000	187 000	-	-	396 000
Intérêts courus sur emprunts	5 472	7 169	-	-	12 641
Dépôts et cautionnement	18	-	-	-	18
Total dettes financières	214 490	194 169	-	-	408 659

En 2024, Framatome a signé un contrat de ligne de crédit intra-groupe à taux fixe auprès d'EDF SA afin de financer certains investissements industriels tels que décrits dans la Convention de Pilotage signée dans le cadre de la réalisation du Marché Chaudière EPR2.

Les principales caractéristiques de cette ligne de crédit sont :

- Montant maximal : 846,8 millions d'euros
- Au 31 décembre 2025, le montant cumulé des tirages s'élève à 396 millions d'euros
- Maturité maximale : 31 décembre 2046

5.11 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Les avances et acomptes reçus pour un total de 9 911 785 milliers d'euros sont essentiellement des avances et acomptes sur des contrats commerciaux, notamment se reporter à la note 5.5 Créances clients.

5.12 Dettes - Etats des échéances et charges à payer

(en milliers d'euros)	Montant Brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	36	36	-	-
Emprunts et dettes financières divers	408 659	12 641	-	396 018
Total dettes financières	408 695	12 677	-	396 018
Avances et acomptes reçus sur commandes	9 911 785	4 911 408	646 401	4 353 976
Autres dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	440 001	440 001	-	-
Dettes fiscales et sociales :				
- Personnel et comptes rattachés	299 426	299 426	-	-
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 204	137 204	-	-
- Etat et autres collectivités publiques :				
. Taxe sur la valeur ajoutée	91 176	91 176	-	-
. Autres impôts et taxes	25 123	25 123	-	-
. Impôts sur les bénéfices	65 906	65 906	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	83 916	83 916	-	-
Groupe et associés (1)	521 482	521 482	-	-
Autres dettes	21 106	21 106	-	-
Instruments de trésorerie	7 487	7 487	-	-
Total autres dettes	1 692 827	1 692 827	-	-
Produits constatés d'avance (2)	517 130	438 899	69 397	8 834
Total des dettes	12 530 437	7 055 811	715 798	4 758 828

(1) Le poste Groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie des filiales de Framatome.

(2) Les produits constatés d'avance correspondent principalement à la comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme.

(en milliers d'euros)	2024	2025
Dettes - charges à payer		
Dettes fournisseurs	471 997	377 941
Dettes sociales et fiscales	395 805	446 504
Dettes sur immobilisations	44 903	55 950
Autres dettes	12 276	-
	924 981	880 395

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 Chiffre d'affaires

Répartition par Business Unit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Combustible	1 182 114	897 194
Projets et Composants	1 125 342	1 061 995
Base Installée	833 199	795 816
Instrumentation et Contrôle-commande	303 552	241 644
Direction Technique et Ingénierie	36 505	45 750
Corporate	39 317	24 592
Chiffre d'affaires	3 520 029	3 066 991

Répartition par zone géographique :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Afrique	123 751	98 944
Amérique	142 774	126 768
Asie	353 564	237 046
Europe (hors France)	724 083	657 499
France	2 166 302	1 939 878
Océanie	9 555	6 856
Chiffre d'affaires	3 520 029	3 066 991

6.2 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont constitués par :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Achats de sous-traitance	960 823	838 472
Achats non stockés de matières et fournitures	114 799	121 652
Personnel intérimaire	8 160	6 455
Autres services extérieurs	532 940	526 018
Total des autres achats et charges externes	1 616 722	1 492 598

6.3 Impôts et taxes

Les impôts et taxes sont constitués de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Impôts et taxes sur rémunérations	47 540	48 593
Contribution Economique Territoriale	11 505	10 927
Taxes foncières	6 107	6 197
Impôts et taxes exigibles à l'étranger	1 702	1 442
Contribution sociale de solidarité	5 124	3 978
Taxes INB	1 528	1 528
Autres taxes	2 444	1 170
Total des impôts et taxes	75 950	73 836

6.4 Dotations et reprises d'exploitation

(en milliers d'euros)				
	Dotations		Reprises	
	2025	2024	2025	2024
Amortissements				
Immobilisations incorporelles	49 054	52 114	600	-
Immobilisations corporelles	165 225	142 892	133	-
Actifs démantèlement	1 780	1 430	-	-
Total des amortissements	216 060	196 435	734	-
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	4 003
Immobilisations corporelles	-	-	3 481	4 842
Actifs démantèlement	1	112	-	-
Actif circulant				
. Stocks et en cours	5 847	4 317	9 272	3 528
. Autres actifs	1 541	-	-	-
Total des dépréciations	7 389	4 429	12 753	12 373
Total Provisions pour risques et charges	177 535	109 410	112 699	109 458
Total amortissements, dépréciations et provisions	400 984	310 274	126 186	121 831

6.5 Résultat financier

Le résultat financier est réparti comme suit :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Dividendes (1)	46 943	48 540
Autres produits des participations	6 957	5 201
Dépréciation titres de participations	(25 632)	-
Revenus gestion de trésorerie	31 623	25 795
Charge d'intérêts sur emprunt	(14 512)	(5 472)
Résultats des TIAP	9 376	1 402
Charges d'actualisation	(12 037)	(9 858)
Résultat de change	(3 208)	(7 138)
Autres éléments	1 216	13
Résultat financier	40 726	58 483

(1) Les dividendes sont détaillés dans la note 5.3.3

6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est réparti comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Amortissements dérogatoires	(21 873)	(17 972)
Autres provisions réglementées	(1 378)	606
Autres éléments exceptionnels	-	(12 437)
Résultat exceptionnel	(23 251)	(29 803)

6.7 Impôt sur les bénéfices

Groupe fiscal :

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la société intégrante Framatome SAS et ses filiales intégrées forment un groupe soumis au régime d'intégration fiscale (cf. paragraphe 2.6). Le périmètre d'intégration de l'exercice 2025 comprend 2 filiales.

Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les bénéfices est constitué de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Impôt Société	50 253	42 796
Crédits d'impôts	(33 171)	(32 985)
Sous-total IS net (a)	17 082	9 811
Impôt dus à l'étranger	1 252	1 008
Contribution Exceptionnelle	18 783	-
Impact intégration fiscale	(3 588)	-
Total impôt	33 530	10 819

(*) IS taux de droit commun net des crédits d'impôts

Les crédits d'impôts se composent :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Crédits d'impôts Recherche	(31 934)	(32 246)
Crédits d'impôts Famille	(489)	(305)
Crédits d'impôts Mécenat	(142)	(58)
Crédits d'impôts Etranger	(606)	(377)
	(33 171)	(32 985)

Le résultat fiscal au titre de l'exercice est bénéficiaire.

L'impôt sur les sociétés calculé sur la base du résultat courant imposable, d'une part, et du résultat exceptionnel imposable, d'autre part, se ventile de façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Impôts Société (a)	Résultat
Résultat courant	251 031	(23 085)	227 945
Résultat exceptionnel	(23 251)	6 003	(17 247)
	227 780	(17 082)	210 698
		Autres impôts	(16 447)
		Total	194 250

6.8 Conséquences des dispositions fiscales

Tableau des accroissements et allègements de la dette future d'impôts non comptabilisés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	130 035	103 541
Subventions d'investissements	-	-
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	-	-
Ecart de conversion actif	32	27
Autres charges déduites d'avance	-	-
Plus value à long terme en sursis d'imposition	-	-
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	130 067	103 568
Total passif d'impôt futur (1)	33 596	26 752
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels	-	-
Pertes potentielles sur contrat à long terme	68 706	74 237
Provisions pour retraites et obligations similaires	13 573	23 492
Autres risques et charges provisionnés	192 478	181 001
Charges à payer	16 412	13 900
Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM	18 083	19 082
Ecart de conversion passif	5	665
Autres produits taxés d'avance	45 050	47 738
Déficits reportables fiscalement	-	-
Total bases allègement de la dette future d'impôt	354 307	360 115
Total actif d'impôt futur (1)	91 517	93 018
Situation fiscale nette	57 921	66 266
<i>(1) Taux d'impôt</i>	25,83%	25,83%
<i>Dont taux normal d'impôt sur les sociétés</i>	25,00%	25,00%
<i>Dont Contribution sociale sur l'impôt</i>	3,30%	3,30%

7. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Remplacement des générateurs de vapeur de la centrale de Koeberg (Afrique du Sud)

Un litige entre Framatome SAS et Eskom Holding SOC Limited (Eskom) portant sur les conséquences pour Framatome et ses sous-traitants du décalage du remplacement des générateurs de vapeurs pour les unités 1 et 2 de la centrale de Koeberg en Afrique du Sud (Contrat NEC3) a donné lieu à un accord transactionnel entre les parties signé à la fin de l'année 2025 mettant fin au litige.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

8.1 Crédit-bail

Framatome n'a pas souscrit de contrat de crédit-bail.

8.2 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges. Pour l'exercice, elles s'élèvent à 125 506 milliers d'euros.

8.3 Note sur les effectifs

L'effectif moyen salarié pendant l'exercice 2025 a été de 13 806 personnes.

	2025	2024
Cadres	7 309	6 652
Non-cadres	6 497	6 051
Total	13 806	12 703

8.4 Information sur les sociétés de groupe

La société Framatome, filiale d'EDF, est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF en 2025.

La société EDF SA est identifiée par le SIREN n° 552 081 317 et son siège social est situé 22-30 avenue de Wagram Paris 8ème.

8.5 Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance

Ces rémunérations comprennent les rémunérations des mandataires sociaux et des administrateurs indépendants.

Le montant brut global, hors charges patronales, des rémunérations et avantages de toute nature et des jetons de présence versés par la Société au cours de l'exercice aux mandataires sociaux se décompose comme suit :

(en euros)	2025
Président et Directeur Général (1)	608 143
Administrateurs indépendants (2)	80 000

(1) Rémunérations fixées par le Conseil de Surveillance.

(2) le Conseil de Surveillance du 20 mai 2025 a fixé le montant des jetons de présence des membres indépendants à 80 000 euros.

8.6 Instruments financiers et exposition aux risques

Risque de change

La politique de Framatome vise à couvrir les risques de change générés par l'activité commerciale et financière, dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats), la Société met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2025, Framatome SAS n'a que 3 prêts intra-groupe en devises pour un capital restant dû de 25,1 M GBP vis-à-vis de Framatome Ltd (accordés en mars 2022 et décembre 2025) et de 17,02 M ZAR vis-à-vis de Lesedi (accordé en décembre 2025). Ces prêts ont été couverts en fonction des échéanciers prévisionnels de remboursement. Du fait des contraintes de marché, les maturités les plus longues ont été positionnées en 2030 et seront reportées à échéance.

Risque sur matières premières

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture du risque sur matières premières au 31 décembre 2025.

Risque de contrepartie

Framatome n'est pas exposé au risque de contrepartie externe au groupe EDF, ses couvertures de change étant réalisées uniquement avec la Salle des Marchés d'EDF.

Risques de taux

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture de taux au 31 décembre 2025.

Risques sur actions

Les OPCVM actions détenues par Framatome au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés des instruments financiers de change ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash-flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers.

Les couvertures mises en place sont essentiellement relatives à des contrats commerciaux (clients et fournisseurs).

(Montants notionnels en milliers d'euros par date de maturité)	2026	2027	2028	2029	2030	> 5ans	Total	Valeur de marché	Cours Moyen
USD/EUR	229 100	53 079	696	252	252	-	283 379	4 032	1,12
JPY/EUR	90 459	17 597	12 942	2 426	-	-	123 423	(14 413)	166,31
GBP/EUR	26 151	2 965	5 397	14 552	13 374	-	62 439	(396)	0,87
CAD/EUR	63	-	-	-	-	-	63	(5)	1,45
SEK/EUR	-	104	-	-	-	-	104	1	10,91
ZAR/EUR	875	-	-	-	-	-	875	(9)	19,66
TOTAL	346 649	73 745	19 035	17 230	13 626	-	470 285	(10 790)	

8.7 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le dispositif juridique de système d'échange de quotas est défini par directives européennes 2003/87/CE du 13 octobre 2003 et 2009/29/CE du 23 avril 2009.

Les dispositions de ces directives ont été transposées en droit français dans les articles L. 229-5 à L. 229-24 du Code de l'environnement.

Dans le cadre de ce dispositif :

- Les entreprises concernées se voient attribuer des quotas par l'Etat. L'arrêté du 4 août 2022 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 fixe la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation pour les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour les exploitants d'installations pour lesquelles des quotas d'émission à titre gratuit sont affectés pour la période 2021-2025 ;
- Sous réserve de leur restitution à l'Etat. Au 30 avril de chaque année, les exploitants doivent restituer un nombre de quotas égal au total des émissions de gaz à effet de serre réalisées au cours de l'année précédente.

L'attribution des quotas par l'Etat a pour seul but de permettre de ne pas encourir de coûts de production supplémentaires à hauteur d'un certain plafond d'émissions.

Les quotas alloués ne sont pas considérés comme des biens acquis à titre gratuit au sens de l'article 213-4 et sont évalués pour une valeur nulle dans les comptes.

Framatome SAS est concerné par ce dispositif au titre de ses activités au Creusot.

	Quantité de quotas à allouer sur la période 2021-2026 (*)						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Par année	6 346	6 043	8 955	8 955	8 955	8 955	48 209
Cumul	6 346	12 389	21 344	30 299	39 254	48 209	48 209

(*) journal officiel de la République Française - Arrêté du 4 août 2022 - Mise à jour octobre 2024

Framatome n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission.

Bilan sur la période 2021-2025 :

(En tonnes de CO2)	2021	2022	2023	2024	2025
Quotas achetés (en N pour conso N-1)	-	1 793	3 700	8 200	4 000
Cumul quotas achetés	-	1 793	5 493	13 693	17 693
Solde phase 2013-2020	1 229				
Quotas alloués phase 2021-2025	6 346	7 366	7 632	8 955	8 955
Cumul quotas alloués	7 575	14 941	22 573	31 528	40 483
Quotas restitués phase 2021-2025	9 368	11 066	11 557	12 100	12 287
Cumul quotas restitués	9 368	20 434	31 991	44 091	56 378
Solde cumulé	(1 793)	(3 700)	(3 925)	1 130	1 798

En 2025 Framatome a acheté 4 000 quotas de CO2 pour une valeur de 333,2 milliers d'euros au titre de la consommation 2025 et en anticipation de la consommation de 2026.

8.8 Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés				
Commandes d'investissements	764 298	144 880	567 219	52 199
Engagements d'achats fermes pluri-annuels	1 105 807	152 518	922 708	30 581
Loyers futurs minimaux de location simple	74 171	17 967	49 057	7 147
Garanties d'exploitation données	746 658	194 858	113 335	438 465
Autres engagements réciproques	101 599	699	-	100 900
Total des engagements liés à l'exploitation	2 792 533	510 922	1 652 319	629 292
Garanties et cautionnements accordés	111 329	20 070	68 168	23 091
Autres garanties de financement données	10 712	3 912	6 800	-
Total des engagements liés au financement	122 041	23 982	74 968	23 091
I. Total engagements donnés	2 914 574	534 904	1 727 287	652 383
Engagements reçus				
Engagements de ventes fermes pluri-annuels	23 222 407	2 847 620	8 041 111	12 333 676
Garanties de marché reçues	344 261	38 674	149 578	156 009
Autres garanties d'exploitation reçues	13 495	13 078	-	417
Total des engagements liés à l'exploitation	23 580 163	2 899 372	8 190 689	12 490 102
Garanties de financement reçues	-	-	-	-
Autres garanties de financement	-	-	-	-
Total des engagements liés au financement	-	-	-	-
II. Total engagements reçus	23 580 163	2 899 372	8 190 689	12 490 102

Framatome
Société par Actions Simplifiée
au capital de 706.690.542,60 euros
Siège social : Tour AREVA - 1, place Jean Millier – 92400 Courbevoie
379 041 395 R.C.S. Nanterre
(la « **Société** »)

DECISIONS DES ASSOCIES

PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE

DU 17 MARS 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Pour extrait certifié conforme



Bénédicte FORMSTECHE
Directrice Générale

QUATRIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

Les Associés, ayant constaté que l'exercice 2025 se solde par un bénéfice de 194.249.775,26 €, décident d'affecter ce bénéfice comme suit :

Bénéfice de l'exercice :	194.249.775,26 €
5% affecté à la réserve légale	- 9.712.488,76 €
Se traduisant par un solde de	184.537.286,50 €
représentant un bénéfice distribuable de	184.537.286,50 €
A titre de dividendes aux associés :	- 92.916.719,49 €
(soit un dividende de 0,71 €	
par action pour chacune des 130.868.619	
actions composant le capital social)	
Le solde au compte « Autres Réserves », soit	91.620.567,01 €

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du 15 septembre 2026.

Les Associés prennent acte qu'un dividende global de (i) 92.916.719,49€ a été versé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, (ii) 62.816.937,12 € a été versé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et de (iii) 52.347.447,60€ a été versé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Framatome S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Framatome S.A.S.

1 place Jean Millier 92400 COURBEVOIE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Framatome S.A.S.

1 place Jean Millier 92400 COURBEVOIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À la collectivité des associés de la société Framatome S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Framatome S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constate le chiffre d'affaires et le résultat des contrats long termes selon les modalités décrites dans la note 2.4.2. « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison et leurs évolutions par rapport à l'exercice précédent. Nous avons examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et revu les calculs effectués ;
- Les notes 2.9 et 5.9.2 « Provisions pour opérations fin de cycle » de l'annexe aux comptes annuels décrivent les modalités d'évaluation des provisions pour le démantèlement des installations nucléaires et la gestion long terme des déchets. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des estimations qui en résultent et le caractère approprié des informations fournies en annexe ;
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 1 627 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.2.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 février 2026

KPMG SA

Signature
numérique de
Laurent Genin
Date :
2026.02.26
16:32:59 +01'00'

Laurent GENIN

Associé

FRAMATOME SAS

1, place Jean Millier

92400 Courbevoie

ETATS FINANCIERS

au 31 décembre 2025

Annexe aux comptes sociaux

Le Président

Grégoire PONCHON

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou variations

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	6
COMPTE DE RESULTAT (1/2)	7
COMPTE DE RESULTAT (2/2)	8
1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE	9
1.1 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences	9
1.1.1 Plan d'investissement EPR	9
1.2 Principaux événements liés aux opérations	10
1.2.1 Projets EPR	10
1.2.1.1 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3	10
1.2.1.2 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C	10
1.2.1.3 Contrat de construction du réacteur EPR Sizewell C	10
1.2.1.4 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2	11
1.2.2 Programme EPR2	11
1.2.3 Remplacement de générateurs de vapeur (RGV) et de coudes primaires (RCCP) pour le parc français	12
1.2.4 Projet Koeberg (Afrique du Sud)	12
1.2.5 Corrosion sous contrainte	13
1.2.6 Approvisionnement de Chlore à Jarrie	13
1.3 Opérations de croissance externe	13
1.3.1 Acquisition de VELAN	13
1.3.2 Acquisition de SEGFAULT	13
1.4 Filiales et participations	13
1.4.1 Achat de parts de SELECTARC	13
1.4.2 Achat de 100% des parts de REAKTORTEST	14
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	15
2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels	15
2.2 Immobilisations financières	16
2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés	16
2.2.2 Autres immobilisations financières	17
2.2.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	17
2.3 Stocks et en-cours	17
2.4 Créances et dettes	17

2.4.1	Evaluation des créances et dettes	17
2.4.2	Reconnaissance du chiffre d'affaires	18
2.5	Instruments financiers.....	18
2.6	Valeurs mobilières de placement.....	19
2.7	Comptes courants financiers.....	19
2.8	Provisions pour risques et charges.....	19
2.9	Provisions pour opérations de fin de cycle	20
2.9.1	Nature et évaluation des provisions	20
2.9.2	Taux d'actualisation et d'inflation	21
2.9.3	Traitement comptable	21
2.10	Dettes Financières	22
2.11	Informations fiscales	22
3.	CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES	23
4.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	23
5.	NOTES SUR LE BILAN.....	24
5.1	Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles	24
5.2	Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles .	24
5.3	Immobilisations financières.....	25
5.3.1	Variations des immobilisations financières	25
5.3.2	Dépréciation des titres de participations	25
5.3.3	Tableau des Filiales et Participations.....	26
5.3.4	Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P).....	26
5.4	Stocks.....	27
5.5	Créances clients	27
5.6	Créances - Etat des échéances et produits à recevoir	28
5.7	Trésorerie.....	29
5.8	Capitaux propres.....	29
5.8.1	Capital social.....	29
5.8.2	Primes d'émission et d'apport	29
5.8.3	Report à nouveau	30
5.9	Provisions pour risques et charges.....	30
5.9.1	Provisions pour retraites et obligations similaires	30
5.9.2	Provisions pour opérations fin de cycle	33
5.9.3	Provisions pour passifs environnementaux.....	33
5.10	Dettes financières.....	34
5.11	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	34
5.12	Dettes - Etats des échéances et charges à payer.....	35

6.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	36
6.1	Chiffre d'affaires	36
6.2	Autres achats et charges externes	36
6.3	Impôts et taxes	37
6.4	Dotations et reprises d'exploitation.....	38
6.5	Résultat financier	38
6.6	Résultat exceptionnel.....	39
6.7	Impôt sur les bénéfices	39
6.8	Conséquences des dispositions fiscales	40
7.	LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS	41
8.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	41
8.1	Crédit-bail	41
8.2	Recherche et développement	41
8.3	Note sur les effectifs	41
8.4	Information sur les sociétés de groupe	41
8.5	Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance.....	41
8.6	Instruments financiers et exposition aux risques	42
8.7	Quotas d'émission de gaz à effet de serre	43
8.8	Engagements hors bilan.....	44

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	2025			2024
		Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé					
Frais de développement		321 079	145 619	175 460	192 927
Concessions, brevets,licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et droits similaires		240 504	142 076	98 428	108 498
Fonds commercial		833 818	-	833 818	833 818
Autres immobilisations incorporelles		20 770	5 075	15 695	18 702
Immobilisation incorporelles en cours, avances et acomptes		72 241	-	72 241	43 759
Total immobilisations incorporelles	5.1 + 5.2	1 488 413	292 770	1 195 643	1 197 705
Terrains		49 623	9 207	40 416	33 539
Constructions		549 036	197 306	351 730	309 699
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		1 331 691	740 092	591 599	534 623
Autres immobilisations corporelles		251 158	92 367	158 791	137 520
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		765 922	-	765 922	550 098
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles		-	-	-	
Total immobilisations corporelles	5.1 + 5.2	2 947 431	1 038 972	1 908 458	1 565 479
Participations		1 739 521	112 576	1 626 945	1 456 587
Créances rattachées à des participations		143 070	-	143 070	132 449
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)	5.3.4	108 054	2 592	105 463	96 115
Autres titres immobilisés		7 491	-	7 491	1 361
Prêts		233	-	233	237
Autres immobilisations financières		1 112	-	1 112	946
Total immobilisations financières	5.3	1 999 482	115 167	1 884 314	1 687 695
Total actif immobilisé		6 435 325	1 446 910	4 988 415	4 450 879
Actif circulant					
Matières premières et autres approvisionnements		259 167	10 215	248 953	178 364
En-cours de production		208 936	110	208 826	205 046
Produits finis		283 368	846	282 522	258 458
Total stocks et en-cours	5.4	751 471	11 171	740 300	641 868
Avances et acomptes versés sur commandes		206 529	-	206 529	258 552
Créances clients et comptes rattachés	5.5	8 535 926	4 993	8 530 933	8 306 659
Autres créances		1 841 587	-	1 841 587	1 809 354
Charges constatées d'avance		28 726	-	28 726	25 968
Total créances	5.6	10 406 239	4 993	10 401 246	10 141 980
Instruments financiers à terme et jetons détenus		-	-	-	5
Disponibilités		15 224	-	15 224	9 913
Total trésorerie	5.7	15 224	-	15 224	9 918
Total actif circulant		11 379 463	16 163	11 363 300	11 052 318
Ecarts de conversion actif		548	-	548	503
Total Actif		17 815 338	1 463 073	16 352 263	15 503 700

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2025	2024
Capital social	5.8.1	706 691	706 691
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5.8.2	1 636 603	1 636 603
Réserve légale		44 158	34 411
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Autres réserves		389 507	297 224
Report à nouveau	5.8.3	-	-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		194 250	194 947
Subventions d'investissement		42 686	39 732
Provisions réglementées		130 035	106 784
Total capitaux propres	5.8	3 143 929	3 016 391
Autres fonds propres			
Avances conditionnées		6 092	5 859
Total autres fonds propres		6 092	5 859
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		121 294	133 668
Provisions pour charges		550 499	448 414
Total provisions pour risques et charges	5.9	671 793	582 082
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		36	42
Emprunts et dettes financières divers	5.10	408 659	214 490
Instruments financiers à terme		7 487	8 738
Avances et acomptes reçus sur commandes	5.11	9 911 785	9 518 431
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		440 001	506 349
Dettes fiscales et sociales		618 835	566 465
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		83 916	46 997
Autres dettes		542 588	553 276
Produits constatés d'avance		517 130	482 762
Total dettes	5.12	12 530 437	11 897 550
Ecarts de conversion passif		12	1 818
Total Passif		16 352 263	15 503 700

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2025	2024
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises		10	-
Production vendue		3 520 020	3 066 991
Chiffre d'affaires	6.1	3 520 029	3 066 991
Production stockée		10 670	65 829
Production immobilisée		75 746	64 570
Subventions d'exploitation		7 716	9 929
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations	6.4	126 186	125 781
Autres produits		172 595	136 925
Total produits d'exploitation		3 912 942	3 470 026
Charges d'exploitation			
Achat de marchandises		1 525	1 063
Variation de stocks (marchandises)		9 591	7 854
Achats de matières premières et autres approvisionnements		320 295	185 555
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		(158 818)	(43 881)
Autres achats et charges externes	6.2	1 616 722	1 492 598
Impôts taxes et versements assimilés	6.3	75 950	73 836
Salaires		856 523	783 592
Cotisations sociales		503 631	450 614
Dotations aux amortissements et dépréciations	6.4	223 449	200 864
Dotations aux provisions		177 535	109 410
Autres charges		75 632	30 624
Total des charges d'exploitation		3 702 034	3 292 128
Résultat d'exploitation		210 908	177 898
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée		418	551
Perte supportée ou bénéfice transféré		1 021	1 366
Produits financiers			
De participations		86 236	75 577
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 068	896
Autres intérêts et produits assimilés		14 502	19 683
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		22 833	4 532
Différences positives de change		14 851	21 850
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		8 220	-
Total des produits financiers		147 711	122 538
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		51 781	7 000
Intérêts et charges assimilées		41 228	34 870
Différences négatives de change		13 977	22 184
Total des charges financières		106 985	64 055
Résultat financier	6.5	40 726	58 483
Résultat courant avant impôts		251 031	235 566

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2025	2024
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels (VII)		14 132	23 503
Total des produits exceptionnels		14 132	23 503
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles (VIII)		37 383	53 306
Total des charges exceptionnelles		37 383	53 306
Résultat exceptionnel	6.6	(23 251)	(29 803)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	(4)
Impôts sur les bénéfices	6.7	33 530	10 819
Résultat net		194 250	194 947

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 16 352 263 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 194 250 milliers d'euros. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Cette annexe comprend :

- une description des faits marquants et de l'activité de l'exercice ;
- une description des principes et méthodes comptables appliqués ;
- une description des événements postérieurs à la clôture de l'exercice ;
- des notes sur le bilan ;
- des notes sur le compte de résultat ;
- une description des litiges et passifs éventuels identifiés à la date de clôture des comptes ;
- différentes informations complémentaires.

Ces notes et tableaux font partie des comptes annuels qui seront soumis à l'approbation des actionnaires. Ils comprennent les données des sociétés en participation et des établissements stables à l'étranger de Framatome SAS.

1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences

1.1.1 Plan d'investissement EPR

Pour répondre aux ambitions du groupe EDF sur le programme Nouveau Nucléaire, Framatome a initié dès 2024 un programme d'investissements en lien avec le contrat de fourniture des 6 premières chaudières EPR2. Ce programme d'investissement est conforme à la stratégie industrielle de Framatome : offrir une capacité souveraine de réalisation des chaudières couvrant l'ensemble de ses dimensions (ingénierie, centres d'essais et d'expertise, approvisionnement des constituants à la fabrication des composants, montage et appui à la mise en service).

Ce programme d'investissement permet de viser une production de 1,5 EPRéquivalent/an tout en améliorant la souveraineté de la chaîne d'approvisionnement et de fabrication des composants.

Au-delà de cette phase initiale, de nouveaux développements ont été identifiés en 2025 comme nécessaires à la mise en œuvre du programme EPR2 dans la durée. Ces compléments sont associés à de nouvelles synergies entre EDF et Framatome et seront réalisés sur la période 2025 / 2030.

La BU Combustible prépare également un important programme d'investissements, matérialisé principalement par des augmentations capacitaires industrielles de ses principaux sites dans le but de sécuriser la souveraineté de l'approvisionnement en combustible du parc nucléaire français d'EDF.

1.2 Principaux événements liés aux opérations

1.2.1 Projets EPR

1.2.1.1 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3

Le projet Flamanville 3 porte pour Framatome sur la fourniture de la chaudière avec ses systèmes auxiliaires et du contrôle-commande de sûreté. Le projet a franchi en 2025 plusieurs étapes majeures avec la fin de la phase d'essais DEM33 (essais à puissance nulle et montée progressive jusqu'à 60%) en novembre 2025. La dernière phase d'essais DEM34 (montée en puissance jusqu'à 100% de puissance et vérification du comportement du cœur et des systèmes primaires) préalables à la marche semi-industrielle est en cours depuis décembre, avec l'atteinte de 100% de puissance le 14 décembre.

1.2.1.2 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C

Le projet HPC porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de certaines vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR d'Hinkley Point C au Royaume-Uni.

En complément, la fourniture des assemblages combustibles, d'équipements auxiliaires et d'instrumentation ainsi que la maintenance à long terme sont couverts par des contrats dédiés.

L'année 2025 a été marquée par le franchissement d'importants jalons de fabrication pour les équipements sortant des usines de Framatome :

- Pour l'unité 1 : la fin de fabrication des moteurs des groupes motopompes primaires.
- Pour l'unité 2, la fin de fabrication de la cuve, des quatre générateurs de vapeur et des volutes des pompes primaires. La cuve et deux des générateurs de vapeur ont été livrés sur site en 2025

Du côté des fournisseurs externes, les fabrications et livraisons associées se sont poursuivies à un rythme soutenu, avec désormais une majorité des équipements terminés, dont le calorifuge primaire de l'unité 1. Les principaux équipements encore en fabrication sont les trois catégories de vannes reliées au pressuriseur.

Pour le contrôle-commande analogique (« back-up »), les armoires pour l'unité 1 ont été livrées sur site et les activités se poursuivent sur l'unité 2. En ce qui concerne l'instrumentation nucléaire, près de 90% des livraisons sur site pour les deux unités ont été réalisées. Les activités sont également en cours sur le contrôle commande de sûreté.

En 2025, les activités d'installation des équipements ont pris de l'ampleur sur le site HPC :

- Sur l'unité 1, les équipements du circuit primaire ont été introduits dans le bâtiment réacteur. Les opérations de soudage des équipements entre eux (24 soudures) sont désormais terminées ;
- Sur l'unité 2, l'anneau support de cuve et les supports verticaux des équipements primaires ont été installés dans le bâtiment réacteur. L'introduction de la cuve est attendue au 2^{ème} trimestre de 2026.

1.2.1.3 Contrat de construction du réacteur EPR Sizewell C

Le projet Sizewell C se définit comme la réplique du projet Hinkley Point C pour la réalisation de deux nouvelles tranches EPR au Royaume-Uni. En particulier, le projet s'appuie spécifiquement sur la reconduction de la solution validée pour l'EPR HPC (design et acteurs) dans un contexte réglementaire anglais inchangé.

Ce projet porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR de Sizewell C au Royaume Uni. Le contrat chaudière principal SZ4101 a été signé le 9 avril 2024 (ainsi que les contrats de fourniture d'assemblages de combustibles et de services et maintenance à long terme), et inclut les activités d'anticipations contractualisées depuis 2022 dans le cadre de l'Early Framework Agreement.

L'année 2025 a été marquée par d'importants jalons contractuels : la Start Date a été émise le 23 avril 2025, quelques semaines après la Notice to Proceed (NTP) le 31 mars 2025, qui marque le lancement du contrat dans sa complète exécution.

Le gouvernement anglais a prononcé la décision finale d'investissement (FID) le 22 juillet 2025. Le financement (dont une enveloppe de Crédit-Export) et l'évolution de l'actionnariat de SZC Ltd ont été finalisés le 4 novembre 2025.

Sur l'année 2025, l'usine du Creusot a approvisionné 90% des forgés relatifs à SZC auprès de l'usine de St Marcel et l'atelier des branches de Chalon a finalisé deux boucles de l'unité 1.

La fabrication des cuves et générateurs de vapeur se poursuit à St Marcel : les premiers générateurs de vapeur ont inauguré le nouvel atelier des modules dans l'usine en cours d'accroissement de capacité. Les activités de fabrication des pompes primaires et des mécanismes de commandes de grappes continuent dans l'usine de Jeumont.

Les activités ont également démarré chez d'autres fournisseurs principaux, comme ENSA qui fournit les pressuriseurs du projet.

Les approvisionnements pour le Contrôle-Commande de sauvegarde se poursuivent en prévision de la fabrication des armoires.

1.2.1.4 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2

Le 6 janvier 2020, le client TNPJVC a prononcé la réception provisoire de l'unité 1 et le premier arrêt de tranche de cette Unité s'est achevé le 15 octobre 2020. La recette provisoire de l'Unité 2 a quant à elle été signée le 10 décembre 2020.

Les cycles des deux unités se sont enchainés depuis 2020, avec :

- Pour l'unité 1, un troisième arrêt de tranche achevé en juillet 25. Le 4^{ème} cycle est en cours avec un prochain arrêt prévu en janvier 2027.
- Pour l'unité 2, la tranche est actuellement en fonctionnement et le 4^{ème} arrêt de tranche prévu en décembre 2025.

Les dates d'arrêts sont conformes aux prévisions et prennent en compte des besoins opérationnels de TNPJVC en accord avec l'autorité de sûreté.

1.2.2 Programme EPR2

Framatome et EDF ont signé le 12 avril 2024 le contrat NM4101 visant à la conception, la fabrication et le montage, les essais de 6 chaudières nucléaires de type EPR2 (Circuit Primaire Principal, Contrôle-Commande de Sûreté, Instrumentation nucléaires, Equipements auxiliaires associés à la chaudière). Son effet est rétroactif depuis le 01 janvier 2024.

L'exécution du Marché et la réalisation des Prestations objet du Marché pendant toute la durée d'exécution du Marché, sont rémunérées par EDF selon un modèle de facturation en « Cost + Fee » incluant un mécanisme incitatif annuel qui repose à 80% sur l'atteinte des jalons clés contractuels et à 20% sur la tenue de critères QHSE.

Sur le plan opérationnel, l'année 2025 a été marquée, comme 2024, par une augmentation significative du volume d'activités associées à ce contrat, l'atteinte de l'ensemble des jalons opérationnels programmés et l'adhérence aux plannings contractuels partagés avec le client :

- Du point de vue de la conception des composants du circuit primaire, les maturités du design du pressuriseur, des branches et des CRDM ont été atteintes et permettent d'envisager le démarrage des fabrications en 2026.

En parallèle, la démarche de conception unique pour 6 tranches a bien avancée. Les fiches de modification (FM) au code RCC-M à prendre en compte lors de la conception ont été convergées avec le client et l'autorité de sûreté.

- Du point de vue de la fabrication, le « go fabrication » des pompes primaires a été prononcé et le site de Jeumont a déjà lancé la fabrication de 2 pompes primaires. Les activités de fabrication des viroles au Creusot continuent de croître.
- Du point de vue de la supply chain, l'année 2025 a été marquée par des démarches de montée en maturité des fournisseurs afin de sécuriser les approvisionnements futurs.
- Du point de vue de l'I&C, les activités se sont déroulées conformément aux prévisions, avec en particulier : pour le contrôle-commande de sûreté, la réception des données d'entrée V1 des principaux systèmes et le démarrage du design, s'appuyant également sur le développement continu de la nouvelle chaîne d'outillage (« toolchain ») ; et pour l'instrumentation nucléaire la poursuite des activités V1 démarrées en 2024.

Ces succès opérationnels permettent au programme d'atteindre 100% des jalons contractuels du mécanisme incitatif annuel établis conjointement avec le client en fin d'année 2025.

1.2.3 Remplacement de générateurs de vapeur (RGV) et de coudes primaires (RCCP) pour le parc français

En 2025, les opérations de remplacement de tronçons primaires sur le RCCP1300 se sont concentrées sur la réalisation de la QOM (Qualification d'Opération de Maintenance) sur la première partie de l'année. EDF a décidé de reporter les opérations de Paluel 1 & 2 en 2031 et 2032, tandis que le décalage de la dernière opération (Saint Alban 1) prévue en 2027 a été confirmé pour le premier semestre 2031. Par ailleurs, l'opération de Remplacement de Générateurs de Vapeur de la tranche 2 du CNPE de Flamanville a débuté durant l'été 2025 par la préfabrication puis l'exécution a démarré le 1^{er} novembre 2025 pour se poursuivre jusqu'au second trimestre 2026.

Les opérations programmées ces prochaines années (Remplacement de Générateur de Vapeur de Cruas 2 et Paluel 3) sont, à fin 2025, en cours de préparation et de qualification.

1.2.4 Projet Koeberg (Afrique du Sud)

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, réalisé pour le compte du client Eskom, les trois premiers Générateurs de Vapeur (GV) ont été livrés dès le mois d'octobre 2020. Le dernier GV de la seconde tripléte a été livré en décembre 2022.

À la suite du report de l'intervention par le client, les opérations de remplacement des trois générateurs de vapeur (GV) de la tranche n°1 ont débuté le 10 décembre 2022. Les essais de mise en services ont pris fin le 29 décembre 2023.

Le remplacement des trois GV de la tranche n°2 a été réalisé dans le cadre de l'arrêt 226 qui a débuté le 11 décembre 2023. La tranche a été synchronisée fin décembre 2024 et la pleine puissance atteinte le 15 janvier 2025. La phase d'essais n'a cependant pas pu être finalisée sur demande du client en raison d'une problématique technique inhérente à l'exploitant ainsi qu'à une très forte demande de

production électrique du gestionnaire national du réseau. La reprise et le solde des essais sont attendus à la fin de l'arrêt n°227 soit à la mi-2026.

Sur le plan juridique la fin de l'année 2025 a vu Framatome SAS et ESKOM signer un accord transactionnel permettant de solder les contentieux en-cours sur le projet RGV Koeberg.

1.2.5 Corrosion sous contrainte

En 2025, 317 soudures ont été inspectées dans le cadre de la Corrosion Sous Contrainte (CSC). Le procédé développé a été également validé sur des soudures à chanfrein étroit. Le programme de qualification du procédé est en cours, avec un objectif de qualification sous 2 ans. En 2026 le programme d'inspection est de 281 soudures. Ce programme sera réalisé avec le soutien des sous-traitants déjà formés.

1.2.6 Approvisionnement de Chlore à Jarrie

Le site de Jarrie a subi en 2025 (et depuis fin 2024) un problème récurrent d'approvisionnement en chlore de la part de son fournisseur Arkema. Le chlore étant un élément indispensable dans le process de carbochloration pour la fabrication d'éponges de zirconium, le site s'est retrouvé dans l'incapacité de pouvoir tenir son plan de production, pénalisant également l'ensemble de la chaîne de fabrication des composants. Une solution de production de remplacement, alimentée par camions, a été notamment été mise en œuvre à l'été 2025 pour compenser partiellement les défauts de livraison du fournisseur historique. Ceci a permis de limiter largement l'impact sur l'ensemble de la chaîne de ce déficit de fourniture de la part du fournisseur historique.

1.3 Opérations de croissance externe

1.3.1 Acquisition de VELAN

Framatome a acquis la société Velan SAS auprès du groupe canadien Velan Inc., spécialisée dans la conception, la fabrication et la maintenance de robinetterie nucléaire pour les réacteurs civils et militaires et la cryogénie basse température. La société Velan a été renommée Valserve au sein du Groupe Framatome.

1.3.2 Acquisition de SEGAULT

Framatome et TechnicAtome ont acquis la société Segault SAS auprès du groupe canadien Velan Inc. Segault conçoit et fabrique une gamme de robinetterie haute performance répondant à des situations d'utilisation extrême notamment dans les secteurs de l'industrie nucléaire et de la défense.

1.4 Filiales et participations

1.4.1 Achat de parts de SELECTARC

Framatome a pris une participation dans Selectarc à hauteur de 40%. Ce partenariat vise à sécuriser l'approvisionnement en métaux d'apports stratégiques, essentiels dans le processus de fabrication des composants du circuit primaire des réacteurs nucléaires français.

1.4.2 Achat de 100% des parts de REAKTORTEST

Framatome a finalisé l'acquisition de la participation restante dans Reaktortest, une entreprise spécialisée dans le Contrôle Non Destructif (CND) et basée en Slovaquie. Cette transaction permet à Framatome de renforcer sa présence à long terme sur le marché des services d'inspection et du CND pour les réacteurs nucléaires VVER en Europe de l'Est et Europe centrale, tout en consolidant sa relation de longue date avec l'électricien slovaque Slovenské Elektrárne (SE).

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Framatome SAS présente ses comptes sociaux selon les principes et méthodes comptables définis par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en vigueur à date.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Par ailleurs, Framatome SAS applique à compter de l'exercice 2025 le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la présentation des états financiers.

2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en service.

Immobilisations incorporelles :

Les frais de recherche et développement immobilisés ne comprennent que ceux qui ont été apportés à Framatome, dans le cadre de l'apport partiel d'actif. Ils sont amortis selon leur durée probable d'utilisation.

Concernant les actifs incorporels relatifs à la Propriété Intellectuelle EPR, ils font l'objet d'un test de valeur au travers de redevances théoriques, calculées sur la base du scénario réacteur en vigueur à la date de clôture des comptes. Ces actifs sont amortis sur une durée de 20 ans, correspondant au planning des projets actuels connus.

La société comptabilise ses dépenses de R&D en charges, conformément à l'option prévue par le Code de Commerce (article R 123-186) et le PCG (article 212-3.1).

Le fonds de commerce de la Société a une durée de vie indéterminée. Il fait l'objet de test de perte de valeur annuelle, sur les bases des cash-flows futurs. Le cas échéant, une dépréciation est constatée.

Le fonds de commerce de Framatome est indissociable de son activité prise dans son ensemble. L'évaluation du fonds est donc testée globalement sur l'ensemble des activités des business units.

Immobilisations corporelles :

Dans le cadre de l'apport d'actif dont a bénéficié Framatome en 2017, les principales immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant à leur juste valeur (terrains, aménagements, constructions et agencements). Les autres immobilisations corporelles (matériels et outillages) ont été apportées pour leur valeur nette comptable.

Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation des amortissements de ses immobilisations corporelles sont décrits ci-après.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est

amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens.

La durée d'amortissement généralement retenue est indiquée ci-après par nature de biens :

Logiciels d'application	durée de vie probable d'utilisation limitée à 5 ans
Concessions, brevets et licences	durée de protection juridique
Bâtiments	Entre 5 et 40 ans
Agencements et installations	Entre 3 et 15 ans
Matériel industriel, mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans
Petit matériel, petit outillage	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Entre 1 et 8 ans
Matériel de transport	5 ans

L'amortissement est éventuellement complété par une dépréciation lorsque, pour certains biens, la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur nette comptable ainsi obtenue, peut être considérée comme économiquement justifiée.

La valeur comptable des installations nucléaires, intègre les actifs de contrepartie liés au démantèlement des installations nucléaires en exploitation. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur la durée de vie prévisionnelle des installations concernées, mesurée en considération de la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, devant être exécutés dans ces installations.

Dans la limite des dispositions fiscales pour les biens qui ouvrent droit à l'amortissement dégressif, la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif est constatée en amortissement dérogatoire.

2.2 Immobilisations financières

2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition. Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation de ses titres de participation sont les suivants :

- Conformément à l'article 213-8 du PCG, les droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des titres de participation immobilisés sont rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation. L'étalement fiscal des frais d'acquisition est comptabilisé dans un compte d'amortissements dérogatoires.
- Pour les autres titres immobilisés, ces frais sont comptabilisés en charges.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat financier, lorsque leur valeur d'utilité, appréciée titre par titre, devient inférieure à leur coût historique. La valeur d'utilité est principalement déterminée sur la base de critères tels que la situation nette ou les flux de trésorerie actualisés.

2.2.2 Autres immobilisations financières

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de ses activités, la société est amenée à accorder des prêts à ses filiales. Les prêts en devises peuvent être couverts par des instruments dérivés de change.

2.2.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements que la société a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de démantèlement de ses installations nucléaires de base (INB).

Les articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement posent le principe de la constitution, par les exploitants d'installations nucléaires de base opérant en France, d'actifs dédiés couvrant les charges de démantèlement de leurs installations, selon des modalités garantissant la disponibilité des ressources nécessaires.

Composé à partir de l'échéancier des dépenses, ce portefeuille d'actifs financiers est géré dans une optique long terme. Ces actifs financiers sont composés d'OPCVM investis en titres obligataires et en actions.

Les TIAP sont comptabilisés au coût historique. A la clôture, si la valeur d'inventaire d'un titre ou d'un OPCVM est inférieure au coût d'entrée, une moins-value latente est intégralement provisionnée sans compensation avec les gains potentiels sur les autres titres. La valeur d'inventaire est la valeur liquidative du fonds à la date de fin d'exercice.

2.3 Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts logistiques) pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Coût unitaire moyen pondéré » ou du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), suivant les catégories de stocks.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et développement à la charge de la Société ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêté des comptes que le contrat soit signé.

2.4 Créances et dettes

2.4.1 Evaluation des créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport

aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Dans le cadre d'une opération de couverture d'engagements fermes, la réévaluation à la clôture de la composante change de l'élément couvert facturé et de la part de la couverture correspondante est comptabilisée au bilan par l'intermédiaire de compte d'écart de conversion actif et passif.

Les clients et comptes rattachés incluent également le montant des factures à établir relatives au chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement.

2.4.2 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à des revenus sur des contrats long terme et sur des prestations reconnues à l'achèvement.

Pour les contrats à long terme, la société applique la méthode préférentielle de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement, conformément à l'avis 99.10 du Conseil National de la Comptabilité, et au règlement CRC 99.08.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats à long terme sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement ; suivant la nature des contrats et leur complexité, la méthode utilisée est celle de l'avancement par les coûts.

Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.

La société ne tient pas compte d'une composante de financement dans le cadre de la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en encours dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus dans la limite de leurs valeurs recouvrables. En cas de perte à terminaison, cette approche n'exclut pas de comptabiliser intégralement en charges la perte attendue.

En complément, une partie du chiffre d'affaires est reconnue à l'achèvement, notamment pour la vente de Combustible, au moment de la livraison qui déclenche le chiffre d'affaires avec transfert de propriété.

2.5 Instruments financiers

La société applique le règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture.

La société utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change sur les contrats d'exploitation. Les instruments dérivés utilisés consistent en des contrats de change à terme et swaps de devises.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture d'engagements fermes ou de couverture de flux de trésorerie.

La Société comptabilise le report / déport des opérations de change (terme et swap) de façon étalée sur la durée de la couverture en résultat financier, en application du règlement ANC 2015-05.

Couverture d'engagements fermes

Lorsque les opérations de change à terme ont pour objet de couvrir des engagements fermes commerciaux comptabilisés au bilan, les résultats de change latents calculés à la clôture sur la couverture et l'élément couvert sont enregistrés en écart de conversion.

Constituent des engagements fermes comptabilisés au bilan :

- Les achats ou ventes issus de contrats en devises dont la quantité, le prix et l'échéance sont connus ;
- Les avances à long terme consenties aux filiales.

Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères. L'élément futur couvert de nature hautement probable n'est pas valorisé au bilan. Il en est de même pour l'instrument dérivé de couverture à l'exception de la composante taux du dérivé.

2.6 Valeurs mobilières de placement

La société ne détient pas de valeurs mobilières de placement. Ses excédents de trésorerie sont placés auprès de la société mère EDF SA, dans le cadre d'une convention de placement de trésorerie.

2.7 Comptes courants financiers

Les comptes courants financiers avec la société mère EDF SA ou les sociétés filles, sont présentés sur la ligne « Autres créances » lorsqu'ils sont débiteurs. Dans le cas contraire, ils figurent au passif sur la ligne « Autres dettes ».

2.8 Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de la clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour permettre de doter une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

Avantages au personnel :

La totalité du montant des engagements de la Société en matière de retraite, préretraite, indemnités de départs, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, nette des éventuels actifs de couverture, est comptabilisée, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, en application des règles comptables décrites ci-dessous.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire. Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique déterminé en fonction des taux des emprunts obligataires émis par les entreprises de première catégorie, pour une durée équivalente à celle des passifs sociaux.

Framatome fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Conformément à la recommandation ANC n°2013.02 du 7 novembre 2013 mise à jour au 5 novembre 2021, la Société applique la méthode retenant les dispositions de la norme IAS 19 révisée telle qu'adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n°475/21012 du 5 juin 2012. Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple les médailles du travail) sont également comptabilisés au compte de résultat. Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier;
- la charge correspondant au coût des services rendus, l'amortissement des services passés et l'amortissement des écarts actuariels est comptabilisée dans le résultat d'exploitation

2.9 Provisions pour opérations de fin de cycle

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, la Société a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Pour cela, des provisions pour opération de fin de cycle sont constituées conformément aux exigences de la loi du 28 juin 2006.

2.9.1 Nature et évaluation des provisions

Les provisions couvrent les coûts pour amener le site au niveau du déclassement prévu et sont établies sur la base d'un scénario de référence qui définit notamment l'état final du site. L'état final retenu est un assainissement visant la libération des bâtiments et des terrains de toute contrainte nucléaire et radiologique pour un usage industriel. A ces coûts de libération s'ajoutent les coûts de traitement, transport et stockage sur des centres dédiés des déchets générés par ces opérations, et

des coûts de surveillance des sites de stockage après leur fermeture. Une marge pour risques et incertitudes est prise en compte afin d'anticiper les aléas techniques et de calendrier.

Les coûts sont actualisés à chaque clôture annuelle selon les principes suivants :

- Tous les trois ans l'ensemble des coûts et devis sont remis à jour.
- Entre deux révisions triennales, les devis sont portés en conditions économiques de l'exercice en appliquant à l'ensemble des coûts le taux d'inflation de l'année (voir 5.9.2) ; en cas de nouvelles exigences réglementaires applicables dans l'année, ou d'évolutions technologiques conduisant à un impact significatif, ces éléments sont pris en compte.
- Les coûts de chaque devis sont ensuite répartis selon leur propre échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel long terme et le taux d'actualisation. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée.

2.9.2 Taux d'actualisation et d'inflation

Calcul du taux d'actualisation :

Le taux d'actualisation est établi sur la base d'une courbe de taux d'intérêt. Cette courbe comprend une courbe de taux souverains, construite sur des données de marché en date de clôture pour les horizons liquides (courbe de taux OAT de 0 à 20 ans) et convergeant ensuite, en utilisant une courbe d'interpolation, vers le taux de très long terme UFR (Ultimate Forward Rate) - avec des taux qui deviennent très proches du taux UFR à partir de 60 ans -, à laquelle est ajoutée une courbe des spreads des obligations d'entreprises de notation A à BBB.

Sur la base des flux de décaissement attendus des engagements nucléaires, un taux d'actualisation unique équivalent est déduit de la courbe de taux ainsi construite. Ce taux d'actualisation unique est ensuite appliqué aux échéanciers prévisionnels de coûts des engagements pour déterminer les provisions. A noter qu'un taux plafond d'actualisation net réglementaire des passifs de fin de cycle s'exprime depuis le décret du 1er juillet 2020 en terme réel (net de l'inflation long terme).

Calcul du taux d'inflation :

L'hypothèse d'inflation est établie sur la base d'une courbe de taux d'inflation, construite à partir des prévisions économiques et des produits de marché indexés sur l'inflation, et en cohérence à long terme avec l'hypothèse d'inflation sous-jacente au taux UFR.

2.9.3 Traitement comptable

Traitement de l'estimation initiale des coûts de démantèlement

Le montant de la provision pour opérations de fin de cycle évalué à la date de mise en service d'une installation nucléaire, estimation initiale, fait partie intégrante du coût comptabilisé en actifs corporels (Cf. Note 2.1), sous la forme d'un « Actif de démantèlement ». Cet actif de démantèlement est enregistré en contrepartie de la provision pour opérations de fin de cycle.

Traitement des évolutions ultérieures des coûts de démantèlement

Les évolutions induites par des changements d'hypothèses concernent les modifications de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Framatome applique la méthode prospective pour traiter ces évolutions selon les deux situations ci-dessous :

- L'installation est en exploitation :
 - Lorsque le changement d'estimation conduit à augmenter la provision, l'actif de démantèlement est corrigé du même montant que la provision, et est amorti sur la durée résiduelle des installations.
 - Lorsque le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, la variation négative est déduite de l'actif de démantèlement. Si cette diminution est supérieure

à l'actif net comptable de l'actif de démantèlement, l'excédent est constaté par le biais d'une dépréciation de l'actif sous-jacent.

- L'installation n'est plus en exploitation : l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

Traitement de l'amortissement

L'actif de démantèlement est amorti sur la même durée que les installations concernées. La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme éligible au coût de revient des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « dotations aux amortissements de l'actif de démantèlement » et ainsi déduite de la marge brute.

Traitement des charges et produits de désactualisation

La provision est désactualisée d'une année à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

2.10 Dettes Financières

Les emprunts et dettes financières divers comprennent les dettes financières intra-groupe contractées par Framatome auprès d'EDF ou de ses filiales. Framatome n'a pas de dette financière externe auprès d'établissements de crédit.

Les dettes auprès des établissements de crédit concernent uniquement les soldes créditeurs de banques.

2.11 Informations fiscales

La société Framatome SAS a opté en avril 2025 pour le régime de fiscalité de groupe conformément aux dispositions des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, pour une durée de cinq ans. La société s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles à l'impôt sur les sociétés pour certaines sociétés du groupe.

La convention d'intégration fiscale liant les sociétés membres du groupe fiscal prévoit le principe de neutralité. En application de ce principe, chaque filiale verse à la société intégrante à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposable distinctement. Framatome SAS restitue à ses filiales déficitaires l'économie d'impôt procurée par leurs déficits au rythme de leur imputation sur la réalisation de leurs bénéfices futurs et en application des règles de droit commun d'utilisation des déficits.

3. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société Framatome SAS applique le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions du PCG applicables en cas de changement réglementaire appliqué de manière prospective (art. 831-3), l'application du règlement ne donne pas lieu à retraitement des comptes comparatifs de l'exercice 2024, à l'exception des seules modifications de présentation nécessaires pour respecter les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les principaux impacts identifiés sur l'exercice 2025 résultant de l'application ce règlement sont :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la modernisation du bilan et du compte de résultat ;
- le reclassement de certaines opérations (notamment les cessions d'actifs d'exploitation) en résultat courant.

Aucun impact significatif autre que ceux décrits ci-dessus n'a été constaté sur les états financiers de l'exercice 2025.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Framatome ne constate aucun évènement significatif postérieur à la clôture de ses comptes au 31 décembre 2025.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1 Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	2024	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements de poste à poste	2025
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	321 066	14	-	-	-	321 079
Concessions, brevets et droits similaires	222 914	17 842	(252)	-	-	240 504
Fonds commercial	833 818	-	-	-	-	833 818
Autres immobilisations incorporelles	20 709	61	-	-	-	20 770
Immobilisation incorporelles en cours	39 892	47 482	(17 925)	-	-	69 449
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	3 867	2 920	(3 995)	-	-	2 792
Total immobilisations incorporelles	1 442 266	68 318	(22 172)	-	-	1 488 413
Immobilisations corporelles						
Terrains	41 574	8 049	-	-	-	49 623
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	219 927	39 626	(351)	-	-	259 202
- Constructions sur sol d'autrui	4 191	2 282	-	-	-	6 473
- Constructions, installations générales, agencements	261 973	22 985	(1 597)	-	-	283 361
Inst. techniques, matériel et outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	1 084 848	163 767	(6 429)	-	-	1 242 186
- Actifs coûts de démantèlement	80 403	-	-	-	9 102	89 505
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménagements divers	145 889	21 878	(128)	-	-	167 639
- Matériel de transport	386	49	(6)	-	-	430
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 898	23 334	(143)	-	-	83 090
Immobilisations corporelles en cours	535 094	488 343	(278 858)	-	-	744 578
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	15 414	23 102	(17 173)	-	-	21 343
Total immobilisations corporelles	2 449 598	793 414	(304 684)	-	9 102	2 947 431

5.2 Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements (en milliers d'euros)	2024	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements de poste à poste	2025
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	115 287	18 081	-	-	-	133 368
Concessions, brevets et droits similaires	114 416	27 747	(87)	-	-	142 076
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2 007	3 068	-	-	-	5 075
Immobilisation incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	244 561	48 897	(87)	-	-	280 519
Immobilisations corporelles						
Terrains et aménagements	8 035	1 172	-	-	-	9 207
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	72 336	8 577	(332)	-	-	80 581
- Constructions sur sol d'autrui	2 388	338	-	-	-	2 726
- Constructions, instal. générales, agencements	93 721	13 402	(547)	-	-	106 575
Inst. techniques, matériel & outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	579 366	114 255	(3 891)	-	-	689 729
- Actifs coûts de démantèlement	13 336	1 780	-	-	-	15 116
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménag. divers	43 648	11 691	(88)	-	-	55 250
- Matériel de transport	224	32	(6)	-	-	251
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 775	12 203	(120)	-	-	36 858
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles	884 119	163 450	(4 985)	-	-	996 295

Dépréciations <i>(en milliers d'euros)</i>	2024	Augmentations	Diminutions	Apports - Fusion	Virements poste à poste	2025
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	12 851	-	(600)	-	-	12 251
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	12 851	-	(600)	-	-	12 251
Immobilisations corporelles						
Terrains et aménagements						
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	7 946	-	(523)	-	-	7 423
- Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
- Constructions, instal. générales, agencements	-	-	-	-	-	-
Inst. techniques, matériel & outillage industriels :						
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels	18 848	-	(2 678)	-	-	16 170
- Actifs coûts de démantèlement	19 078	1	(3)	-	-	19 076
Autres immobilisations corporelles :						
- Inst. générales, agencements, aménag. divers	9	-	(2)	-	-	7
- Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	409	-	(409)	-	-	-
Total immobilisations corporelles	46 289	1	(3 615)	-	-	42 676

5.3 Immobilisations financières

5.3.1 Variations des immobilisations financières

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	2024	Apports -Fusion	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	2025
Participations (1)	1 543 531	-	201 239	(5 250)	-	1 739 521
Créances rattachées à des participations (2)	132 449	-	71 901	(61 280)	-	143 070
T.I.A.P (3)	98 795	-	27 255	(17 995)	-	108 054
Autres titres immobilisés	1 361	-	1 965	-	4 165	7 491
Prêts	237	-	6	(10)	-	233
Autres immobilisations financières	946	-	216	(50)	-	1 112
Total des immobilisations financières	1 777 318	-	302 583	(84 585)	4 165	1 999 482

- (1) Les titres de participations sont détaillés au paragraphe 5.3.3. Les augmentations concernent les opérations de croissance externe précisées dans le paragraphe 1.4.
- (2) Les créances rattachées à des participations se composent au 31 décembre 2025 de prêts à des filiales détaillées au paragraphe 5.3.3.
- (3) Les **T.I.A.P.** sont présentés au paragraphe 5.3.4.

5.3.2 Dépréciation des titres de participations

Les dépréciations de titres de participations sont détaillées au paragraphe 5.3.3.

5.3.3 Tableau des Filiales et Participations

(en milliers d'euros)	Données 2025 des filiales dans les comptes de Framatome SAS					Données 2024 des filiales et participations (*)		
Sociétés	% du Capital détenu	Valeur comptables des titres détenus		Prêts/avances consenties par la société non encore remboursés	Dividendes	Capitaux propres avant résultat de l'exercice	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice
		Brutes	Dépréciations					
A-1. Renseignements détaillés concernant les filiales détenues à 50% et plus dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Framatome SAS								
Framatome GmbH	100%	512 003	(93 000)	-	-	671 581	622 993	7 955
Intercontrôle	100%	111 843	-	-	3 000	64 863	99 228	18 553
Framatome Southern Africa	100%	11 359	(9 778)	870	-	1 561	-	24
Framatome Inc.	100%	472 473	-	-	25 773	879 271	760 911	34 198
FD JV	50%	37 423	-	-	2 630	37 442	44 182	8 607
Framatome Spain	100%	10 480	-	-	1 080	5 603	25 963	3 469
Tereco	100%	139 359	-	-	-	139 084	14 204	16 340
Framatome Ltd	100%	5 733	-	29 452	-	6 183	52 088	(7 904)
Cyberwatch	100%	23 831	-	-	1 000	11 162	9 578	3 354
Corys	50%	28 416	-	-	1 372	32 926	39 248	4 849
Framatome Arc	100%	21 147	(7 000)	26 917	-	14 646	30 484	(10 776)
Jeumont Electric	69%	29 607	-	21 817	-	974	94 266	(8 367)
Framatome Immo	100%	13 005	-	22 627	-	13 005	113	(264)
Segault	70%	12 903	-	-	-	-	-	-
Valserve	100%	152 795	-	-	-	-	-	-
Allentis	100%	19 698	-	-	1 000	9 454	-	-
A-2. Renseignements globaux concernant les autres filiales détenues à + de 50 %								
a) Dans les sociétés françaises		43 704	-	36 472	-	25 770	40 496	4 256
b) Dans les sociétés étrangères		32 613	(2 773)	1 984	6 103	53 647	91 332	15 142
Total des filiales (A)		1 678 392	(112 551)	140 139	41 958	1 967 172	1 925 086	89 436
B-1. Renseignements détaillés concernant les participations (détention inférieure à 50%) dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Framatome SAS								
Edvance	20%	23 280	-	3 439	4 500	21 546	717 916	26 752
Timet Savoie	30%	28 368	-	-	-	108 918	165 652	25 763
Selectarc	40%	7 299	-	-	-	-	-	-
B-2. Renseignements globaux concernant les autres participations								
a) Dans les sociétés françaises		1 801	-	-	485	3 957	37 214	2 572
b) Dans les sociétés étrangères		379	(25)	-	-	352	-	(131)
Total des participations (B)		61 127	(25)	3 439	4 985	134 773	920 782	54 956
Total (A+B)		1 739 519	(112 576)	143 578	46 943	2 101 945	2 845 868	144 392

(*) Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euros en utilisant les taux de clôture, le chiffre d'affaires et les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen.

5.3.4 Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)

Pour sécuriser le financement des obligations de fin de cycle, la Société a constitué un portefeuille d'actifs dédiés au paiement de ses dépenses futures de démantèlement, conformément aux articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement.

Les actifs dédiés sont gérés selon une allocation stratégique fixée par la gouvernance de la Société et communiquée à l'autorité administrative. Cette allocation stratégique vise à répondre à l'objectif global de couverture sur le long terme. Sa répartition est de 45% d'actions, 45% de produits de taux et 10% d'immobilier non coté. Au 31 décembre 2025, le portefeuille est constitué de 42,5% d'OPCVM investis en actions, de 50,0% d'OPCVM investis en taux, et de 7,4% investis en fonds immobiliers.

Valeurs des TIAP :

(en milliers d'euros)	Notes	2025	2024
Montant à l'ouverture		98 795	96 163
Acquisitions de l'exercice		27 255	22 376
Cessions de l'exercice (prix de vente)		26 215	21 479
Résultat sur cessions de titres		8 220	1 735
Montant brut à la clôture de l'exercice		108 054	98 795
Dépréciation des titres		(2 592)	(2 680)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice		105 463	96 115
Valeur de réalisation		122 062	113 868

Au 31 décembre 2025 la valeur liquidative des fonds gérés s'élève à 122,1 millions d'euros.

La valeur actuelle de la provision pour démantèlement des installations nucléaires (INB63-U) étant de 116,3 millions d'euros (cf. note 5.9.2), le taux de couverture de la provision comptable par les actifs financiers et les disponibilités associées s'établit à 105,0 %, pour une valeur de 102,1 % au 31 décembre 2024, soit un taux de couverture supérieur à 100% comme demandé par les exigences légales (article D 594-15 du code de l'environnement).

5.4 Stocks

(en milliers d'euros)	2025	2024
Matières premières et approvisionnements	259 167	190 581
Dépréciations	10 215	12 217
	248 953	178 364
En-cours de production	208 936	205 460
Dépréciations	110	414
	208 826	205 046
Produits intermédiaires et finis	283 368	260 422
Dépréciations	846	1 964
	282 522	258 458
Total stocks nets	740 300	641 868

La hausse des stocks provient essentiellement des activités Fuel et Composants.

5.5 Créances clients

Les créances clients intègrent les produits mérités sur contrats à long terme pour 7 924 416 milliers d'euros au 31 décembre 2025 dont 6 768 540 milliers d'euros au titre des contrats EPR Flamanville 3, Taishan, Hinkley Point C, Sizewell C et le programme EPR2.

5.6 Créances - Etat des échéances et produits à recevoir

(en milliers d'euros)	Montant Brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	143 070	12 164	130 906
Prêts	233	176	57
Autres immobilisations financières :			
- Créances de démantèlement	108 054	-	108 054
- Actifs de démantèlement - Part Tiers	-	-	-
- Divers immobilisations financières	8 603	993	7 610
Total créances immobilisées	259 960	13 333	246 627
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes (1)	206 529	176 803	29 726
Créances de l'actif circulant			
Clients douteux	5 996	-	5 996
Autres créances Clients	8 529 929	4 838 265	3 691 664
Personnel et comptes rattachés	627	627	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 372	2 372	-
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	114 393	114 393	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	44 955	44 955	-
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 140	5 140	-
- Etat divers	2 336	2 336	-
Groupe et associés (2)	1 666 205	1 666 205	-
Autres créances et instruments financiers	5 557	5 557	-
Total créances brutes actif circulant	10 377 512	6 679 852	3 697 660
Charges constatées d'avance (3)	28 726	28 726	-
Total des créances brutes	10 872 727	6 898 714	3 974 013

(1) Les avances et acomptes versés correspondent principalement aux avances et acomptes versés à des fournisseurs sur les grands projets ainsi que sur les contrats de réservation de capacité et de fabrication de la Division Composants.

(2) Le poste groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie de Framatome auprès de sa maison-mère EDF SA.

(3) Les charges constatées d'avance concernent des opérations d'exploitation courante.

(en milliers d'euros)	2024	2025
Créances - produits à recevoir		
Créances rattachées à des participations	3 083	2 478
Créances clients et comptes rattachés	8 041 835	8 248 559
Autres créances	51 472	35 557
	8 096 390	8 286 594

5.7 Trésorerie

Au 31 décembre 2025, la trésorerie qui s'établit à 15 224 milliers d'euros, est constituée uniquement de disponibilités sur les comptes bancaires non cash poolés.

5.8 Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Notes	2024	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Apports / Fusion	2025
Capital	5.8.1	706 691	-	-	-	-	-	706 691
Primes liées au capital	5.8.2	1 636 603	-	-	-	-	-	1 636 603
Réserve légale		34 411	9 747	-	-	-	-	44 158
Autres réserves		297 224	92 283	-	-	-	-	389 507
Report à nouveau	5.8.3	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		194 947	(194 947)	194 250	-	-	-	194 250
Subventions d'investissement reçues		39 732	-	-	6 295	(3 342)	-	42 686
Provisions règlementées		106 784	-	-	23 654	(403)	-	130 035
Total capitaux propres		3 016 392	(92 917)	194 250	29 950	(3 745)	-	3 143 929

5.8.1 Capital social

(en milliers d'euros)	2024	Augmentations	Diminutions	2025
EDF	568 886	-	-	568 886
MHI	137 805	-	-	137 805
Total	706 691	-	-	706 691

(en nombre d'actions)	2024	Augmentations	Diminutions	2025
EDF	105 349 238	-	-	105 349 238
MHI	25 519 381	-	-	25 519 381
Total	130 868 619	-	-	130 868 619

5.8.2 Primes d'émission et d'apport

Au 31 décembre 2025, les primes liées au capital se composent :

- D'une prime d'émission de 475 039 milliers d'euros constituée lors de la réduction de capital non motivée par des pertes intervenue le 10 novembre 2017 ;
- D'une prime d'apport d'un montant de 1 161 284 milliers d'euros constituée lors des opérations relatives à l'apport partiel d'actif ;
- Du montant résiduel, non imputé en résultat financier en 2019, du boni de fusion de la société Somanu pour 280 milliers d'euros.

5.8.3 Report à nouveau

Au cours de l'année 2025, aucune opération a impacté le report à nouveau.

5.9 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Notes	2024	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (sans objet)	Desactualisation	Autres	2025
Provisions pour risques								
Provisions pour litiges		7 860	1 410	(1 565)	-	-	-	7 705
Provisions pour garanties données aux clients		42 268	3 006	(8 203)	-	-	-	37 072
Provisions pour pertes à terminaison		74 547	29 149	(21 545)	(13 417)	-	-	68 734
Provisions pour pertes de change		463	33	(463)	-	-	-	33
Autres provisions pour risques		8 531	2 210	(2 657)	(333)	-	-	7 751
Total des provisions pour risques		133 669	35 808	(34 433)	(13 750)	-	-	121 294
Provisions pour charges								
Provisions pour retraites, et obligations similaires	5.9.1	26 399	17 003	(13 559)	(13 942)	-	4 165	20 066
Provisions pour achèvement des travaux		33 000	18 850	(8 459)	-	-	-	43 391
Provisions pour fin de cycle	5.9.2	175 671	6 698	(522)	-	8 203	9 103	199 152
Provisions pour passifs environnementaux	5.9.3	62 406	30 159	(2 692)	-	-	-	89 873
Autres provisions pour charges		150 937	77 358	(29 574)	(705)	-	-	198 017
Total des provisions pour charges		448 413	150 067	(54 806)	(14 647)	8 203	13 268	550 499
Total des provisions pour risques et charges		582 082	185 875	(89 238)	(28 397)	8 203	13 268	671 793
Dont dotations et reprises								
- d'exploitation			177 535	(112 699)				
- financières			8 340	(4 936)				
- autres mouvements						21 471		

5.9.1 Provisions pour retraites et obligations similaires

Conformément aux principes et méthodes comptables, Framatome comptabilise sous forme de provisions les avantages au personnel. La variation de cette provision se décompose comme suit :

Rapprochement avec le Bilan (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2025
Indemnités de Fin de carrière (IFC)	5 154	(*) -
Médailles du travail	9 181	8 672
Pré-retraites	7 802	7 750
Retraites supplémentaires	1 710	1 455
Frais médicaux	2 553	2 187
TOTAL	26 399	20 066

(*) Régime excédentaire : reconnaissance d'un actif dans les comptes - immobilisations financières

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

- Inflation et taux d'actualisation :

	31/12/2025	31/12/2024
Inflation	1,80%	2,00%
Taux d'actualisation	3,90%	3,20%

Le taux d'actualisation retenu est déterminé sur la base du rendement d'un panier d'obligations d'entreprises européennes de première catégorie à la date de clôture et reflète la durée de l'ensemble des régimes en place au sein de Framatome en France.

Tables de mortalité utilisées :

- Table de génération TGHF05 ;
- Table de génération TGHF05 et TPG93 (suivant les individus – info historique) pour les rentes.
- Table d'âge de départ à la retraite pour les cadres et pour les non-cadres, par année de naissance. Cette table a été mise à jour en 2023 à la suite de la réforme des retraites.
- Taux de sortie moyen :

AGE	Non cadres	Cadres
20-29	2,96%	7,22%
30-39	1,41%	5,19%
40-49	0,56%	2,08%
50-54	0,13%	0,51%
55-60	0,00%	0,00%

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue (hors inflation) :

AGE	Non cadres	Cadres
20-29	1,30%	2%
30-39	1,10%	1,70%
40-49	1,00%	1,00%
50-54	0,90%	0,30%
55-60	0,50%	0,10%

(en milliers d'euros)	IFC	Médailles du travail	Pré-retraites	Retraites supplémentaires	Frais médicaux	Total
Dettes actuarielles	127 511	8 672	7 750	7 272	2 187	153 393
Montant des services passés non reconnu	5 142	-	-	-	-	5 142
Juste valeur des actifs de couverture	136 817	-	-	5 817	-	142 635
Montant net comptabilisé	(4 165)*	8 672	7 750	1 455	2 187	15 900

(*) Régime excédentaire : reconnaissance d'un actif dans les comptes - immobilisations financières

Analyse de la variation de l'exercice

(en milliers d'euros)	IFC	Médailles du travail	Pré-retraites	Retraites supplémentaires	Frais médicaux	Total
Coût des services rendus de la période	9 358	764	1 326	-	-	11 449
Amortissement des pertes ou gains actuariels	(10 713)	(762)	(1 173)	(213)	(310)	(13 173)
Charges de désactualisation	4 475	296	286	187	79	5 324
Rendement attendu des actifs de couverture	(4 285)	-	-	(188)	-	(4 473)
Coût des services passés	(274)	(265)	-	-	-	(539)
Autres	4 165	-	-	-	-	4 165
Total de la charge de l'exercice	2 725	32	439	(214)	(231)	2 752
Versement Employeur et prestations versées	(7 879)	(540)	(490)	(42)	(135)	(9 086)
Autres	-	-	-	-	-	-
Total de la variation de l'exercice	(5 153)	(508)	(51)	(255)	(366)	(6 333)

Analyse de la provision

Variation de la provision (en milliers d'euros)	31/12/2025
Solde à l'ouverture	26 399
Coût des services rendus*	10 910
Amortissement des pertes ou gains actuariels	(13 173)
Charges de désactualisation	5 324
Versement Employeur et prestations versées	(9 086)
Rendement attendu des actifs	(4 473)
Autres - IFC - reconnaissance d'un actif	4 165
Solde au 31 décembre 2025	20 066

* dont coûts des services passés

5.9.2 Provisions pour opérations fin de cycle

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, Framatome a l'obligation juridique de procéder lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles à leurs mises en sécurité et à leurs démantèlements (cf. 2.9). Pour cela des provisions pour opérations de fin de cycle sont constituées. Elles couvrent principalement l'usine de Romans-sur-Isère (installation nucléaire de base n° INB63-U).

en milliers d'euros	Framatome SAS	Dont INB63-U
Montant à l'ouverture de l'exercice	175 671	111 486
Augmentations	15 800	-
Diminutions	(522)	(324)
Actualisation	8 203	5 126
Autres	-	-
Montant à la clôture de l'exercice	199 152	116 288

Les provisions de l'INB63-U incluent une part d'aléas de 26% (risques et incertitudes).

Les taux retenus pour le calcul des provisions au 31 décembre 2025 sont inchangés :

- Taux d'actualisation brut : 4,60% (4,60% au 31 décembre 2024)
- Taux d'inflation prévisionnelle : 1,90% (1,90% au 31 décembre 2024)
- Le taux net d'actualisation s'établit donc à 2,70 % (2,70% au 31 décembre 2024)

Les charges de fin de cycle aux conditions économiques de 2025 représentent désormais 446,3 millions d'euros, soit une variation annuelle de + 49,5 millions d'euros liée principalement au site de Jarrie, pour lequel une révision complète du devis de démantèlement a été réalisée en 2025.

5.9.3 Provisions pour passifs environnementaux

En complément des provisions pour opérations de fin de cycle, ont été constituées des provisions pour traitement des déchets d'exploitation, comptabilisées en provisions pour autres charges.

Au 31 décembre 2025, elles s'élèvent à 89 873 milliers d'euros et couvrent pour l'essentiel les coûts de traitement, de transport et de stockage des déchets générés par l'exploitation des activités combustible.

Ces provisions sont révisées chaque année en fonction des déchets d'exploitation générés durant l'année. Les variations de l'exercice intègrent une révision de la provision pour déchets catégorisés « Faible activité à vie longue » de l'usine de Jarrie d'un montant de 23,2 millions d'euros.

5.10 Dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	Augmentations	Diminutions	Apports / Fusion	2025
Emprunts	209 000	187 000	-	-	396 000
Intérêts courus sur emprunts	5 472	7 169	-	-	12 641
Dépôts et cautionnement	18	-	-	-	18
Total dettes financières	214 490	194 169	-	-	408 659

En 2024, Framatome a signé un contrat de ligne de crédit intra-groupe à taux fixe auprès d'EDF SA afin de financer certains investissements industriels tels que décrits dans la Convention de Pilotage signée dans le cadre de la réalisation du Marché Chaudière EPR2.

Les principales caractéristiques de cette ligne de crédit sont :

- Montant maximal : 846,8 millions d'euros
- Au 31 décembre 2025, le montant cumulé des tirages s'élève à 396 millions d'euros
- Maturité maximale : 31 décembre 2046

5.11 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Les avances et acomptes reçus pour un total de 9 911 785 milliers d'euros sont essentiellement des avances et acomptes sur des contrats commerciaux, notamment se reporter à la note 5.5 Créances clients.

5.12 Dettes - Etats des échéances et charges à payer

(en milliers d'euros)	Montant Brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	36	36	-	-
Emprunts et dettes financières divers	408 659	12 641	-	396 018
Total dettes financières	408 695	12 677	-	396 018
Avances et acomptes reçus sur commandes	9 911 785	4 911 408	646 401	4 353 976
Autres dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	440 001	440 001	-	-
Dettes fiscales et sociales :				
- Personnel et comptes rattachés	299 426	299 426	-	-
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 204	137 204	-	-
- Etat et autres collectivités publiques :				
. Taxe sur la valeur ajoutée	91 176	91 176	-	-
. Autres impôts et taxes	25 123	25 123	-	-
. Impôts sur les bénéfices	65 906	65 906	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	83 916	83 916	-	-
Groupe et associés (1)	521 482	521 482	-	-
Autres dettes	21 106	21 106	-	-
Instruments de trésorerie	7 487	7 487	-	-
Total autres dettes	1 692 827	1 692 827	-	-
Produits constatés d'avance (2)	517 130	438 899	69 397	8 834
Total des dettes	12 530 437	7 055 811	715 798	4 758 828

(1) Le poste Groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie des filiales de Framatome.

(2) Les produits constatés d'avance correspondent principalement à la comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme.

(en milliers d'euros)	2024	2025
Dettes - charges à payer		
Dettes fournisseurs	471 997	377 941
Dettes sociales et fiscales	395 805	446 504
Dettes sur immobilisations	44 903	55 950
Autres dettes	12 276	-
	924 981	880 395

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 Chiffre d'affaires

Répartition par Business Unit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Combustible	1 182 114	897 194
Projets et Composants	1 125 342	1 061 995
Base Installée	833 199	795 816
Instrumentation et Contrôle-commande	303 552	241 644
Direction Technique et Ingénierie	36 505	45 750
Corporate	39 317	24 592
Chiffre d'affaires	3 520 029	3 066 991

Répartition par zone géographique :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Afrique	123 751	98 944
Amérique	142 774	126 768
Asie	353 564	237 046
Europe (hors France)	724 083	657 499
France	2 166 302	1 939 878
Océanie	9 555	6 856
Chiffre d'affaires	3 520 029	3 066 991

6.2 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont constitués par :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Achats de sous-traitance	960 823	838 472
Achats non stockés de matières et fournitures	114 799	121 652
Personnel intérimaire	8 160	6 455
Autres services extérieurs	532 940	526 018
Total des autres achats et charges externes	1 616 722	1 492 598

6.3 Impôts et taxes

Les impôts et taxes sont constitués de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Impôts et taxes sur rémunérations	47 540	48 593
Contribution Economique Territoriale	11 505	10 927
Taxes foncières	6 107	6 197
Impôts et taxes exigibles à l'étranger	1 702	1 442
Contribution sociale de solidarité	5 124	3 978
Taxes INB	1 528	1 528
Autres taxes	2 444	1 170
Total des impôts et taxes	75 950	73 836

6.4 Dotations et reprises d'exploitation

(en milliers d'euros)				
	Dotations		Reprises	
	2025	2024	2025	2024
Amortissements				
Immobilisations incorporelles	49 054	52 114	600	-
Immobilisations corporelles	165 225	142 892	133	-
Actifs démantèlement	1 780	1 430	-	-
Total des amortissements	216 060	196 435	734	-
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	4 003
Immobilisations corporelles	-	-	3 481	4 842
Actifs démantèlement	1	112	-	-
Actif circulant				
. Stocks et en cours	5 847	4 317	9 272	3 528
. Autres actifs	1 541	-	-	-
Total des dépréciations	7 389	4 429	12 753	12 373
Total Provisions pour risques et charges	177 535	109 410	112 699	109 458
Total amortissements, dépréciations et provisions	400 984	310 274	126 186	121 831

6.5 Résultat financier

Le résultat financier est réparti comme suit :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Dividendes (1)	46 943	48 540
Autres produits des participations	6 957	5 201
Dépréciation titres de participations	(25 632)	-
Revenus gestion de trésorerie	31 623	25 795
Charge d'intérêts sur emprunt	(14 512)	(5 472)
Résultats des TIAP	9 376	1 402
Charges d'actualisation	(12 037)	(9 858)
Résultat de change	(3 208)	(7 138)
Autres éléments	1 216	13
Résultat financier	40 726	58 483

(1) Les dividendes sont détaillés dans la note 5.3.3

6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est réparti comme suit :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Amortissements dérogatoires	(21 873)	(17 972)
Autres provisions réglementées	(1 378)	606
Autres éléments exceptionnels	-	(12 437)
Résultat exceptionnel	(23 251)	(29 803)

6.7 Impôt sur les bénéfices

Groupe fiscal :

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la société intégrante Framatome SAS et ses filiales intégrées forment un groupe soumis au régime d'intégration fiscale (cf. paragraphe 2.6). Le périmètre d'intégration de l'exercice 2025 comprend 2 filiales.

Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les bénéfices est constitué de :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Impôt Société	50 253	42 796
Crédits d'impôts	(33 171)	(32 985)
Sous-total IS net (a)	17 082	9 811
Impôt dus à l'étranger	1 252	1 008
Contribution Exceptionnelle	18 783	-
Impact intégration fiscale	(3 588)	-
Total impôt	33 530	10 819

(*) IS taux de droit commun net des crédits d'impôts

Les crédits d'impôts se composent :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Crédits d'impôts Recherche	(31 934)	(32 246)
Crédits d'impôts Famille	(489)	(305)
Crédits d'impôts Mécenat	(142)	(58)
Crédits d'impôts Etranger	(606)	(377)
	(33 171)	(32 985)

Le résultat fiscal au titre de l'exercice est bénéficiaire.

L'impôt sur les sociétés calculé sur la base du résultat courant imposable, d'une part, et du résultat exceptionnel imposable, d'autre part, se ventile de façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Impôts Société (a)	Résultat
Résultat courant	251 031	(23 085)	227 945
Résultat exceptionnel	(23 251)	6 003	(17 247)
	227 780	(17 082)	210 698
		Autres impôts	(16 447)
		Total	194 250

6.8 Conséquences des dispositions fiscales

Tableau des accroissements et allègements de la dette future d'impôts non comptabilisés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	130 035	103 541
Subventions d'investissements	-	-
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	-	-
Ecart de conversion actif	32	27
Autres charges déduites d'avance	-	-
Plus value à long terme en sursis d'imposition	-	-
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	130 067	103 568
Total passif d'impôt futur (1)	33 596	26 752
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels	-	-
Pertes potentielles sur contrat à long terme	68 706	74 237
Provisions pour retraites et obligations similaires	13 573	23 492
Autres risques et charges provisionnés	192 478	181 001
Charges à payer	16 412	13 900
Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM	18 083	19 082
Ecart de conversion passif	5	665
Autres produits taxés d'avance	45 050	47 738
Déficits reportables fiscalement	-	-
Total bases allègement de la dette future d'impôt	354 307	360 115
Total actif d'impôt futur (1)	91 517	93 018
Situation fiscale nette	57 921	66 266
<i>(1) Taux d'impôt</i>	<i>25,83%</i>	<i>25,83%</i>
<i>Dont taux normal d'impôt sur les sociétés</i>	<i>25,00%</i>	<i>25,00%</i>
<i>Dont Contribution sociale sur l'impôt</i>	<i>3,30%</i>	<i>3,30%</i>

7. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Remplacement des générateurs de vapeur de la centrale de Koeberg (Afrique du Sud)

Un litige entre Framatome SAS et Eskom Holding SOC Limited (Eskom) portant sur les conséquences pour Framatome et ses sous-traitants du décalage du remplacement des générateurs de vapeurs pour les unités 1 et 2 de la centrale de Koeberg en Afrique du Sud (Contrat NEC3) a donné lieu à un accord transactionnel entre les parties signé à la fin de l'année 2025 mettant fin au litige.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

8.1 Crédit-bail

Framatome n'a pas souscrit de contrat de crédit-bail.

8.2 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges. Pour l'exercice, elles s'élèvent à 125 506 milliers d'euros.

8.3 Note sur les effectifs

L'effectif moyen salarié pendant l'exercice 2025 a été de 13 806 personnes.

	2025	2024
Cadres	7 309	6 652
Non-cadres	6 497	6 051
Total	13 806	12 703

8.4 Information sur les sociétés de groupe

La société Framatome, filiale d'EDF, est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF en 2025.

La société EDF SA est identifiée par le SIREN n° 552 081 317 et son siège social est situé 22-30 avenue de Wagram Paris 8ème.

8.5 Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance

Ces rémunérations comprennent les rémunérations des mandataires sociaux et des administrateurs indépendants.

Le montant brut global, hors charges patronales, des rémunérations et avantages de toute nature et des jetons de présence versés par la Société au cours de l'exercice aux mandataires sociaux se décompose comme suit :

(en euros)	2025
Président et Directeur Général (1)	608 143
Administrateurs indépendants (2)	80 000

(1) Rémunérations fixées par le Conseil de Surveillance.

(2) le Conseil de Surveillance du 20 mai 2025 a fixé le montant des jetons de présence des membres indépendants à 80 000 euros.

8.6 Instruments financiers et exposition aux risques

Risque de change

La politique de Framatome vise à couvrir les risques de change générés par l'activité commerciale et financière, dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats), la Société met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2025, Framatome SAS n'a que 3 prêts intra-groupe en devises pour un capital restant dû de 25,1 M GBP vis-à-vis de Framatome Ltd (accordés en mars 2022 et décembre 2025) et de 17,02 M ZAR vis-à-vis de Lesedi (accordé en décembre 2025). Ces prêts ont été couverts en fonction des échéanciers prévisionnels de remboursement. Du fait des contraintes de marché, les maturités les plus longues ont été positionnées en 2030 et seront reportées à échéance.

Risque sur matières premières

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture du risque sur matières premières au 31 décembre 2025.

Risque de contrepartie

Framatome n'est pas exposé au risque de contrepartie externe au groupe EDF, ses couvertures de change étant réalisées uniquement avec la Salle des Marchés d'EDF.

Risques de taux

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture de taux au 31 décembre 2025.

Risques sur actions

Les OPCVM actions détenues par Framatome au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés des instruments financiers de change ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash-flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers.

Les couvertures mises en place sont essentiellement relatives à des contrats commerciaux (clients et fournisseurs).

(Montants notionnels en milliers d'euros par date de maturité)	2026	2027	2028	2029	2030	> 5ans	Total	Valeur de marché	Cours Moyen
USD/EUR	229 100	53 079	696	252	252	-	283 379	4 032	1,12
JPY/EUR	90 459	17 597	12 942	2 426	-	-	123 423	(14 413)	166,31
GBP/EUR	26 151	2 965	5 397	14 552	13 374	-	62 439	(396)	0,87
CAD/EUR	63	-	-	-	-	-	63	(5)	1,45
SEK/EUR	-	104	-	-	-	-	104	1	10,91
ZAR/EUR	875	-	-	-	-	-	875	(9)	19,66
TOTAL	346 649	73 745	19 035	17 230	13 626	-	470 285	(10 790)	

8.7 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le dispositif juridique de système d'échange de quotas est défini par directives européennes 2003/87/CE du 13 octobre 2003 et 2009/29/CE du 23 avril 2009.

Les dispositions de ces directives ont été transposées en droit français dans les articles L. 229-5 à L. 229-24 du Code de l'environnement.

Dans le cadre de ce dispositif :

- Les entreprises concernées se voient attribuer des quotas par l'Etat. L'arrêté du 4 août 2022 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 fixe la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation pour les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour les exploitants d'installations pour lesquelles des quotas d'émission à titre gratuit sont affectés pour la période 2021-2025 ;
- Sous réserve de leur restitution à l'Etat. Au 30 avril de chaque année, les exploitants doivent restituer un nombre de quotas égal au total des émissions de gaz à effet de serre réalisées au cours de l'année précédente.

L'attribution des quotas par l'Etat a pour seul but de permettre de ne pas encourir de coûts de production supplémentaires à hauteur d'un certain plafond d'émissions.

Les quotas alloués ne sont pas considérés comme des biens acquis à titre gratuit au sens de l'article 213-4 et sont évalués pour une valeur nulle dans les comptes.

Framatome SAS est concerné par ce dispositif au titre de ses activités au Creusot.

	Quantité de quotas à allouer sur la période 2021-2026 (*)						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Par année	6 346	6 043	8 955	8 955	8 955	8 955	48 209
Cumul	6 346	12 389	21 344	30 299	39 254	48 209	48 209

(*) journal officiel de la République Française - Arrêté du 4 août 2022 - Mise à jour octobre 2024

Framatome n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission.

Bilan sur la période 2021-2025 :

(En tonnes de CO2)	2021	2022	2023	2024	2025
Quotas achetés (en N pour conso N-1)	-	1 793	3 700	8 200	4 000
Cumul quotas achetés	-	1 793	5 493	13 693	17 693
Solde phase 2013-2020	1 229				
Quotas alloués phase 2021-2025	6 346	7 366	7 632	8 955	8 955
Cumul quotas alloués	7 575	14 941	22 573	31 528	40 483
Quotas restitués phase 2021-2025	9 368	11 066	11 557	12 100	12 287
Cumul quotas restitués	9 368	20 434	31 991	44 091	56 378
Solde cumulé	(1 793)	(3 700)	(3 925)	1 130	1 798

En 2025 Framatome a acheté 4 000 quotas de CO2 pour une valeur de 333,2 milliers d'euros au titre de la consommation 2025 et en anticipation de la consommation de 2026.

8.8 Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés				
Commandes d'investissements	764 298	144 880	567 219	52 199
Engagements d'achats fermes pluri-annuels	1 105 807	152 518	922 708	30 581
Loyers futurs minimaux de location simple	74 171	17 967	49 057	7 147
Garanties d'exploitation données	746 658	194 858	113 335	438 465
Autres engagements réciproques	101 599	699	-	100 900
Total des engagements liés à l'exploitation	2 792 533	510 922	1 652 319	629 292
Garanties et cautionnements accordés	111 329	20 070	68 168	23 091
Autres garanties de financement données	10 712	3 912	6 800	-
Total des engagements liés au financement	122 041	23 982	74 968	23 091
I. Total engagements donnés	2 914 574	534 904	1 727 287	652 383
Engagements reçus				
Engagements de ventes fermes pluri-annuels	23 222 407	2 847 620	8 041 111	12 333 676
Garanties de marché reçues	344 261	38 674	149 578	156 009
Autres garanties d'exploitation reçues	13 495	13 078	-	417
Total des engagements liés à l'exploitation	23 580 163	2 899 372	8 190 689	12 490 102
Garanties de financement reçues	-	-	-	-
Autres garanties de financement	-	-	-	-
Total des engagements liés au financement	-	-	-	-
II. Total engagements reçus	23 580 163	2 899 372	8 190 689	12 490 102